

POLYCLINIQUE, CENTRE D'HÉMODIALYSE ET
ÉTABLISSEMENT ÉDUCATIF

**L'Algérie concrétise
ses engagements au Niger**

PAGE 6



**L'ÉCHO DES
RÉSEAUX SOCIAUX**

**Les femmes sont
les reines du désert**

PAGE 15



CRÉSUS
QUOTIDIEN

www.cresus.dz

In medio stat virtus

PEDRO SÁNCHEZ À ALGER

La grande réconciliation par le gaz

PAGE 3



Le président du gouvernement espagnol sera reçu par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avant des entretiens avec le Premier ministre, Sifi Ghrieb, et plusieurs responsables économiques.

Gestion de la crise
diplomatique
avec l'Algérie

**Ségolène Royal
attaque sévèrement
Macron**

PAGE 4



INSPECTION
DU TRAVAIL

**Des indicateurs
positifs**

PAGE 5

Extinction de 138 incendies
en 24 heures

**La mobilisation
générale
se poursuit**

PAGE 10



Financement électoral

Le dépôt des comptes fixé au 17 septembre

PAGE 2

Moyen-Orient

Sofiane Djilali voit les prémices d'un conflit prolongé

PAGE 16

CRÉSUS
In medio stat virtus

Quotidien national ■ LUNDI 20 Juillet 2026 ■ 11^{ème} année n°2200 ■ Prix 20 DA

LÉGISLATIVES 2026

Le RND se dit «grand gagnant»

Le secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Monder Bouden, a, lors d'une conférence de presse tenue au siège du parti, consacré à l'analyse des résultats définitifs du scrutin, estimé que son parti est le «grand gagnant» des élections législatives de 2026.

Outre les législatives, le premier responsable du RND a également abordé plusieurs dossiers d'actualité, notamment les incendies de forêt, le fonctionnement du processus électoral et les priorités de la future représentation parlementaire du parti.

UNE PROGRESSION DE 24 SIÈGES

Sur le plan politique, Monder Bouden s'est félicité de la progression du RND à l'Assemblée populaire nationale (APN). Le parti a obtenu 74 sièges, contre 50 lors des législatives de 2021, soit un gain de 24 sièges. Bien qu'il ait reconnu que les ambitions du parti étaient plus élevées, il a qualifié ce résultat de «victoire importante», estimant que le RND est la formation ayant enregistré la plus forte progression lors de ce scrutin. «Le RND est passé de la quatrième à la deuxième force politique au Parlement», a-t-il déclaré, soulignant que l'écart avec le parti arrivé en tête s'est considérablement réduit par rapport aux précédentes élections. Le responsable a également salué l'élection des députés du parti en Algérie comme à l'étranger, précisant que le RND est, désormais, représenté par deux députés issus de la diaspora, contre un seul lors de la précédente législature.

UN RAJEUNISSEMENT DES ÉLUS

Monder Bouden a mis en avant le renouvellement générationnel au sein du groupe parlementaire du RND, affirmant que plus de 60% de ses députés sont âgés de moins de 46 ans. Il s'est également félicité de l'extension de l'implantation territoriale du parti, indiquant que le RND a remporté des sièges dans 9 des 11 nouvelles wilayas, ce qu'il considère comme un indicateur du renforcement de sa présence à l'échelle nationale.



PARTICIPATION ET ORGANISATION DU SCRUTIN

Le secrétaire général du RND a estimé que le taux de participation demeure perfectible malgré les efforts déployés par les formations politiques durant la campagne électorale. Il a rendu hommage à l'ensemble des partis ayant contribué au bon déroulement du scrutin, tout en soulignant que le RND avait mené une campagne de proximité fondée sur des rencontres directes avec les citoyens dans les quartiers, les marchés et les espaces publics. Sur le plan technique, Monder Bouden a formulé plusieurs propositions visant à améliorer l'organisation des prochaines consultations électorales. Il a notamment appelé à renforcer la formation des encadreurs des bureaux de vote, accélérer la numérisation

des opérations de dépouillement et de centralisation des résultats et revoir certains aspects du mode de calcul des sièges, estimant que le système actuel peut conduire à des situations où des listes obtenant davantage de voix remportent moins de sièges que d'autres. Le responsable du RND a également souhaité que les autorités publient, en plus de la répartition des sièges, le nombre de voix obtenues par chaque parti politique afin de renforcer la transparence du scrutin. Selon lui, le RND aurait recueilli plus de 970 000 voix à l'échelle nationale.

LES PRIORITÉS DU FUTUR GROUPE PARLEMENTAIRE

Interrogé sur les priorités des députés du RND, Monder Bouden a indiqué que le groupe parlementaire concentrera son

action sur l'examen des projets de loi, des lois de finances et la transmission des préoccupations des citoyens à l'Assemblée populaire nationale. Il a également insisté sur la nécessité de lutter contre les fléaux qui menacent la société algérienne, notamment le trafic de drogue et les substances psychotropes, qu'il a qualifiés de défis majeurs nécessitant une mobilisation de l'ensemble des institutions.

SOUTIEN À LA POLITIQUE DE L'ÉTAT

Sur le plan diplomatique, le secrétaire général du RND a salué l'activité internationale de l'Algérie et les avancées enregistrées au sein des organisations parlementaires régionales et internationales. Il a réaffirmé le soutien de son parti aux orientations de la politique étrangère de l'État algérien ainsi qu'à la majorité présidentielle. Par ailleurs, Monder Bouden a exprimé sa solidarité avec les victimes des récents incendies ayant touché plusieurs régions du pays.

Tout en saluant les efforts des pouvoirs publics, de la Protection civile et des différents corps mobilisés pour lutter contre les feux, il a appelé à faire toute la lumière sur les causes de ces sinistres afin d'éviter leur répétition. Le secrétaire général du RND a mis en garde contre les tentatives de certains acteurs extérieurs de faire porter à l'Algérie la responsabilité de ces incendies ou d'en amplifier les conséquences. Il a, toutefois, invité à éviter toute conclusion hâtive sur l'origine des feux, tout en appelant les citoyens à signaler rapidement tout départ d'incendie et à renforcer la vigilance dans les zones forestières. Il a également plaidé pour un recours accru aux nouvelles technologies, notamment aux drones, afin d'améliorer la détection précoce des incendies.

I. Kherrane

FINANCEMENT ÉLECTORAL

Le dépôt des comptes fixé au 17 septembre

La Commission de contrôle du financement de la campagne électorale, relevant de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), a rappelé aux acteurs concernés les obligations légales relatives au dépôt des comptes de campagne à l'occasion de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), organisée le 2 juillet 2026. Dans un rappel adressé aux trésoriers des campagnes électorales et aux commissaires aux comptes, la Commission a souligné l'importance du respect des délais prévus par la législation électorale en matière de transparence financière et de contrôle des dépenses engagées pendant la période de campagne. Cette obligation découle des dispositions de l'ordonnance n°21-01 du 10 mars 2021 portant loi organique relative au régime électoral, modifiée et complétée. En application de l'article 116 de ce texte, les candidats et les responsables financiers de leurs campagnes sont tenus de présenter et de déposer leurs comptes de campagne

auprès de la Commission de contrôle du financement dans un délai maximum de deux mois à compter de la date de proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle. La commission a précisé que la Cour constitutionnelle a officiellement annoncé les résultats définitifs de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale le samedi 18 juillet 2026. À partir de cette date, le délai réglementaire de deux mois commence à courir, fixant ainsi au jeudi 17 septembre 2026 la date limite pour le dépôt des dossiers de comptes de campagne. Le dépôt de ces comptes constitue une étape essentielle du processus électoral. Il permet aux instances compétentes de vérifier la conformité des opérations financières réalisées durant la campagne, notamment en ce qui concerne l'origine des financements, la nature des dépenses engagées et le respect des règles encadrant le financement électoral. Dans son communiqué, la commission a invité les trésoriers des campagnes et les commis-



saires aux comptes à ne pas attendre l'expiration du délai légal et à accomplir cette formalité dans les meilleurs délais. Cette recommandation vise à permettre un traitement efficace des dossiers et à garantir le bon fonctionnement des services chargés du contrôle. À travers ce rappel, l'Autorité nationale indépendante des élections réaffirme l'importance accordée au principe de transparence dans la gestion financière des campagnes électorales, élément fondamental pour assurer la régularité et la crédibi-

lité du processus électoral. Il faut rappeler également que les comptes de campagne électorale de toutes les listes ayant participé aux élections législatives doivent être établis et déposés sous format papier auprès de la commission. Le compte de campagne «doit être présenté dans une enveloppe fermée sur laquelle sont inscrits le nom de la circonscription électorale, le nom de la liste, le numéro d'identification de la liste ainsi que le nom du candidat mandataire», avait déjà précisé l'Anie dans un précédent

communiqué. «A l'intérieur de cette enveloppe, sont mises deux enveloppes : l'enveloppe A est réservée aux différents tableaux détaillés des dépenses ainsi qu'aux pièces justificatives des dépenses, tandis que l'enveloppe B est réservée aux différents tableaux détaillés des recettes ainsi qu'aux pièces justificatives des recettes». Le communiqué avait précisé également que «le compte de campagne doit être déposé par le candidat mandataire, le secrétaire financier ou le commissaire aux comptes, selon le cas». Le candidat mandataire «doit présenter sa procuration et une pièce justificative d'identité lors de l'opération de dépôt», avait ajouté l'Anie. Il est à rappeler qu'au-delà du délai légal de deux mois à compter de l'annonce des résultats définitifs, la liste des candidats ne pourra pas bénéficier du remboursement des dépenses de sa campagne électorale. «Un compte de campagne ne peut être présenté lorsqu'il est déficitaire», rappelait l'Anie.

R. N.

PEDRO SÁNCHEZ À ALGER

La grande réconciliation par le gaz

Le président du gouvernement espagnol sera reçu par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avant des entretiens avec le Premier ministre, Sifi Ghrieb, et plusieurs responsables économiques.

Plus de quatre ans après son premier déplacement à Alger et trois ans après l'une des plus graves crises diplomatiques entre les deux pays, le président du gouvernement espagnol, Pedro Sánchez, effectuera, aujourd'hui, une visite officielle en Algérie destinée à tourner définitivement la page des tensions et à refonder un partenariat stratégique dont l'énergie constitue désormais le principal moteur.

Au-delà de sa portée politique, cette visite traduit une réalité géoéconomique : malgré les divergences diplomatiques qui ont opposé Alger et Madrid depuis 2022, le gaz est resté le socle d'une relation que ni les sanctions commerciales ni le gel du Traité d'amitié n'ont véritablement remise en cause. Les contrats gaziers ont été respectés, les approvisionnements maintenus et l'Algérie a conservé son statut de premier fournisseur de gaz naturel de l'Espagne.

Pedro Sánchez sera reçu par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avant des entretiens avec le Premier ministre, Sifi Ghrieb, et plusieurs responsables économiques. Il sera accompagné d'une importante délégation ministérielle et industrielle comprenant notamment la troisième vice-présidente du gouvernement et ministre de la Transition écologique, Sara Aagesen, le ministre des Affaires étrangères, José Manuel Albares, ainsi que les dirigeants de Repsol, Naturgy, Moeve et Enagás. Une composition qui illustre clairement les priorités de Madrid : sécuriser son approvisionnement énergétique et relancer les investissements bilatéraux.

Pour les autorités espagnoles, ce déplacement ouvre une nouvelle séquence dans les relations avec Alger. À Madrid, la crise diplomatique est désormais considérée comme close, après un processus de normalisation engagé progressivement depuis fin 2023 et achevé cette année avec la réactivation du traité d'amitié.



UNE CRISE NÉE DU SAHARA OCCIDENTAL

La rupture remonte à mars 2022. En apportant son soutien au plan marocain d'autonomie pour le Sahara occidental, que Pedro Sánchez qualifiait alors de «base la plus sérieuse, crédible et réaliste» pour résoudre le conflit, l'Espagne rompait avec sa traditionnelle position de neutralité.

Alger avait aussitôt dénoncé un revirement majeur de la diplomatie espagnole. Le rappel de l'ambassadeur d'Algérie à Madrid, la suspension du traité d'amitié, puis le gel d'une partie des échanges commerciaux avaient plongé les relations bilatérales dans une crise sans précédent depuis plusieurs décennies.

Le réchauffement s'est, toutefois, opéré par étapes. Le retour de l'ambassadeur algérien en Espagne en décembre 2023, la levée des restrictions commerciales en novembre 2024 puis la visite à Alger du ministre espagnol des Affaires étrangères,

José Manuel Albares, en mars dernier, ont progressivement restauré la confiance. Le président Abdelmadjid Tebboune avait alors annoncé la réactivation du traité d'amitié, officialisant le retour à des relations pleinement normalisées. Cette dynamique s'est confirmée avec la désignation de l'Espagne comme invitée d'honneur de la dernière Foire internationale d'Alger, symbole d'un rapprochement que les deux capitales souhaitent désormais inscrire dans la durée.

LE GAZ, PRIORITÉ ABSOLUE

Si la dimension politique de cette visite est importante, c'est bien le dossier énergétique qui en constitue le principal enjeu.

Dans un contexte européen marqué par la recherche de fournisseurs stables et la diversification des approvisionnements, Madrid souhaite renforcer sa dépendance... à un partenaire qu'elle considère paradoxalement comme le plus fiable. Selon plu-

sieurs sources espagnoles, l'objectif est d'obtenir jusqu'à 1,8 milliard de mètres cubes supplémentaires de gaz algérien chaque année. Une partie de ces volumes transiterait par le gazoduc Medgaz, reliant Beni Saf à Almería, dont les capacités pourraient être davantage mobilisées. Le complément serait assuré sous forme de gaz naturel liquéfié (GNL) acheminé par voie maritime. À travers cette stratégie, l'Espagne ambitionne d'augmenter d'environ 10% ses importations de gaz en provenance d'Algérie, consolidant ainsi une interdépendance énergétique devenue essentielle pour les deux pays. Mais les discussions ne se limiteront pas aux hydrocarbures. Les deux gouvernements souhaitent également accélérer leur coopération dans les énergies renouvelables, en particulier le solaire et l'hydrogène vert, ainsi que dans les infrastructures, les nouvelles technologies et plusieurs secteurs industriels.

UNE RELATION FONDÉE SUR DES INTÉRÊTS STRATÉGIQUES

Cette visite marque davantage qu'une simple reprise du dialogue politique. Elle illustre la volonté des deux capitales de bâtir une relation moins dépendante des aléas diplomatiques et davantage structurée autour d'intérêts économiques et énergétiques convergents. Pour Alger, il s'agit de conforter sa position de partenaire énergétique incontournable de l'Europe occidentale, tout en attirant de nouveaux investissements espagnols. Pour Madrid, l'objectif est de sécuriser durablement son approvisionnement en gaz auprès d'un fournisseur dont la fiabilité n'a jamais été remise en cause, y compris au plus fort de la crise diplomatique. Le déplacement de Pedro Sánchez pourrait ainsi consacrer le passage d'une normalisation politique à un véritable partenariat stratégique, dans lequel l'énergie apparaît plus que jamais comme le principal ciment des relations entre l'Algérie et l'Espagne.

Smail ROUHA

ABDELKADER BENGRINA

«Cessez de diaboliser les partis politiques»

Le président du Mouvement El-Binaâ, Abdelkader Bengrina, a affirmé que les dernières élections législatives constituaient une «victoire politique» pour l'Algérie, dans un contexte régional et international marqué par de nombreux défis.

Lors d'une conférence de presse tenue hier au siège national du mouvement, à la suite de la proclamation des résultats définitifs par la Cour constitutionnelle, Bengrina a estimé que la réussite de ce scrutin contribuait à consolider la stabilité des institutions et à préserver la légitimité constitutionnelle. Il a, toutefois, souligné que la consolidation du processus démocratique nécessitait la poursuite des réformes ainsi qu'un élargissement de la participation politique et citoyenne.

Selon lui, l'analyse des résultats électoraux ne doit pas se limiter aux chiffres ou au nombre de sièges obtenus, mais doit intégrer une dimension politique permettant d'évaluer les acquis, d'identifier les insuffisances et de prépa-

rer les prochaines étapes du développement institutionnel.

Abdelkader Bengrina a estimé que le scrutin, malgré certaines insuffisances, a contribué à préserver la légitimité institutionnelle et la souveraineté nationale. Il a souligné l'importance de la

«sécurité démocratique» consacrée par la Constitution à travers le pluralisme, la transparence électorale et le renforcement des institutions chargées de garantir la volonté populaire.

Il a appelé à dépasser la seule préservation des institutions pour améliorer leur efficacité, en associant légitimité juridique, politique et résultats au service des citoyens. Bengrina a également insisté sur la lutte contre les pratiques portant atteinte à la transparence des élections, qualifiées de «criminalité électorale», estimant qu'elles nourrissent la défiance et l'abstention.

Il a salué la publication des chiffres réels de participation, tout en appelant à une mobilisation collective pour relever le défi



persistant de l'abstention.

LE RÔLE DES PARTIS POLITIQUES

Le président du Mouvement El-Binaâ a réaffirmé le rôle central des partis politiques dans la formation de la conscience citoyenne, l'encadrement de la société et l'émergence des compétences nationales.

Il a mis en garde contre les discours visant à marginaliser ou à discréditer les formations politiques, estimant qu'un affaiblissement du rôle des partis pourrait créer un vide institutionnel préjudiciable à la stabilité nationale. A cet égard, il souligné la nécessité de «mettre fin à la diabolisation des partis politiques», mettant en garde contre les dérives et les

conséquences de ce type de discours.

DES RÉSULTATS JUGÉS ENCOURAGEANTS

Abdelkader Bengrina a estimé que les dernières élections législatives reflètent une évolution de la pratique politique, avec un passage progressif d'un vote basé sur l'influence personnelle vers une compétition axée sur les programmes. Il a indiqué que le Mouvement El-Binaâ avait élargi son implantation, passant de 16 à 34 wilayas ainsi qu'à l'étranger et porté sa représentation parlementaire à 40 membres. Il a également souligné la progression des jeunes et des femmes au sein du mouvement, appelant à renforcer leur présence politique à travers de nouveaux mécanismes de représentation. Il a réaffirmé l'engagement du parti à poursuivre son action pour améliorer la performance des institutions et répondre aux attentes des citoyens.

R. N.

GESTION DE LA CRISE DIPLOMATIQUE AVEC L'ALGÉRIE

Ségolène Royal attaque sévèrement Macron

La probable candidate à l'élection présidentielle française fustige l'attitude du chef de l'État français et son rapprochement avec les positions défendues par l'extrême droite durant toute la période de tensions entre Paris et Alger.

Ségolène Royal critique régulièrement le président Emmanuel Macron sur différents sujets, notamment sa gouvernance et ses prises de position diplomatiques. Ses interventions récentes ont ciblé la gestion des relations franco-algériennes ainsi que les tensions politiques nationales, des prises de parole qu'elle a parfois présentées comme une manière de dénoncer des stratégies de diversion face aux crises intérieures.

Sur le dossier algérien, elle n'a jamais manqué de s'élever contre ce qu'elle considère comme une politique néfaste du locataire de l'Élysée. Encore récemment, l'ancienne ministre française a vivement critiqué la gestion de la crise diplomatique avec l'Algérie par Emmanuel Macron.

La probable candidate à l'élection présidentielle française fustige l'attitude du chef de l'État et son rapprochement, selon elle, avec les positions défendues par l'extrême droite durant toute la période de tensions entre Paris et Alger. Elle estime que cette orientation a été préjudiciable aux intérêts de la France, qui se retrouve, désormais, distancée par d'autres pays jugés plus pragmatiques dans leur approche des relations avec l'Algérie.

Face à ce qu'elle décrit comme



un recul de l'influence française en Algérie et au Maghreb, Ségolène Royal pointe du doigt la politique menée par Emmanuel Macron, l'accusant d'avoir privilégié des considérations politiques internes au détriment des intérêts stratégiques du pays.

L'URGENCE D'UNE RECONSTRUCTION DIPLOMATIQUE

La présidente de l'Association France-Algérie appelle à une «reconstruction diplomatique urgente», estimant que la France «subit un déclasserment écono-

mique et géopolitique sans précédent au Maghreb».

Elle cite notamment l'exemple de l'Italie, de l'Espagne et de l'Allemagne. L'Italie multiplie les contrats dans les secteurs de l'énergie et des travaux publics ; l'Allemagne renforce sa présence dans des domaines d'avenir comme l'hydrogène vert et l'automobile ; tandis que l'Espagne prépare de nouveaux partenariats industriels, agricoles et portuaires avec l'Algérie.

«La France se fait remplacer, après avoir été évincée du Sahel et d'une partie de l'Afrique franco-

phone, à cause d'une politique diplomatique calamiteuse», déplore-t-elle, regrettant l'arrêt de plusieurs projets stratégiques portés par des entreprises françaises.

LES TENSIONS MÉMORIELLES

Selon elle, le choix de raviver certaines tensions mémorielles et de s'aligner sur des thèmes défendus par les milieux nationalistes a plongé les relations franco-algériennes dans une impasse. Une orientation qu'elle qualifie de «polémiques politiciennes au mépris des évidences stratégiques». Pour l'ancienne candidate à l'élection présidentielle, «la France ne peut pas se payer le luxe de rompre le dialogue avec la rive sud de la Méditerranée pour de simples calculs de politique intérieure».

UNE NOUVELLE LIGNE DIPLOMATIQUE POUR L'APRÈS-MACRON

Sa vision diplomatique pour l'avenir est claire : rompre avec la méthode mise en œuvre sous Emmanuel Macron afin de rétablir un climat de confiance avec les partenaires méditerranéens.

«En 2027, il faudra reconstruire une diplomatie clairvoyante et constructive, calme et respectueuse», affirme-t-elle.

Pour Ségolène Royal, entretenir une relation fructueuse avec l'Algérie ne signifie pas «s'aligner sur les options politiques d'un État souverain», mais exige au contraire «un respect mutuel qui semble aujourd'hui avoir déserté le Quai d'Orsay».

UN RÔLE REVENDIQUÉ DE MÉDIATRICE

Depuis sa nomination à la tête de l'Association France-Algérie en décembre 2025, Ségolène Royal revendique un rôle de médiatrice informelle pour favoriser l'apaisement entre la France et l'Algérie. Elle plaide pour un dialogue fondé sur le respect mutuel, la reconnaissance des conséquences de la colonisation et la coopération autour de la mémoire historique.

Lors d'un déplacement à Alger début 2026, où elle a rencontré le président Abdelmadjid Tebboune, elle a jugé «ubuesque» la dégradation des relations franco-algériennes, estimant que les deux pays, liés par une histoire commune douloureuse mais importante, avaient intérêt à renouer le dialogue.

Elle défend également des initiatives culturelles portant sur les archives et les biens historiques, considérant la mémoire comme un levier d'apaisement entre les deux rives de la Méditerranée.

H. Adryen

ORGANISATION DES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES INTERNATIONALES

Le ministère reprend la main

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique renforce l'encadrement de l'organisation des manifestations scientifiques internationales au sein des établissements universitaires. Dans une correspondance n° 218, datée du 14 juillet 2026 et adressée aux présidents des conférences régionales des universités, le département ministériel a diffusé un guide de procédures visant à harmoniser les modalités d'examen et d'autorisation de ces manifestations.

Cette nouvelle démarche s'inscrit dans la volonté du ministère de promouvoir l'ouverture internationale des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, tout en veillant à ce que les activités scientifiques s'inscrivent dans les orientations stratégiques du pays et répondent aux besoins du développement économique et social.

Le guide précise que les nouvelles dispositions concernent exclusivement les manifestations scientifiques à caractère international. Les événements de portée nationale, régionale ou locale continueront d'être programmés et organisés directement par les établissements d'enseignement supérieur, dans le cadre de leurs prérogatives et de leur autonomie de gestion.



UNE PROCÉDURE EN TROIS ÉTAPES

Toute demande d'organisation d'une manifestation scientifique internationale devra désormais suivre un processus de validation en trois étapes.

Le projet est d'abord examiné au niveau de l'établissement universitaire, à l'initiative des services centraux, facultés, instituts, départements, laboratoires, unités de recherche, associations ou clubs scientifiques, avec possibilité de partenariat avec

des organismes nationaux ou internationaux agréés par l'établissement.

Le dossier devra préciser notamment le thème, le titre, la portée de la manifestation, la composition des comités scientifique et d'organisation, les objectifs, les résultats attendus, la fiche technique ainsi que les moyens humains, matériels et financiers requis.

Après avis des instances scientifiques compétentes, le projet est soumis aux instances administratives. Le chef d'établissement demeure l'autorité habilitée à approuver définitivement les manifestations inscrites au programme annuel de l'institution.

OBLIGATION DE VALORISATION DES TRAVAUX SCIENTIFIQUES

Les projets de manifestations scientifiques seront d'abord examinés par les conférences régionales des universités, qui évalueront leur conformité aux orientations de l'État, aux priorités de l'enseignement supérieur et aux besoins des partenaires socio-économiques. Après validation régionale, ils seront soumis au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique pour approbation finale.

Le guide introduit également de nou-

velles exigences en matière de suivi et de valorisation des manifestations scientifiques. À l'issue de chaque événement, les organisateurs devront établir un rapport final présentant un bilan de l'organisation, les objectifs atteints, le nombre prévisionnel et effectif des participants, ainsi qu'une évaluation globale du déroulement de la manifestation. Par ailleurs, l'ensemble des communications présentées et débattues devra être déposé sur la plateforme institutionnelle DSpace de l'établissement afin d'assurer une meilleure diffusion et une plus grande valorisation de la production scientifique. Le rapport final devra être transmis au vice-doyen ou au vice-directeur chargé de l'animation scientifique, en versions papier et numérique, dans un délai maximal d'un mois suivant la clôture de la manifestation.

À travers ce nouveau dispositif, le ministère entend renforcer la qualité de la gouvernance des manifestations scientifiques internationales, harmoniser les procédures au niveau national et veiller à ce que ces événements contribuent davantage au rayonnement international des universités algériennes, tout en répondant aux priorités nationales en matière de recherche, d'innovation et de développement.

CRÉSUS

Quotidien national,
édité par la SARL
CELIGNE Éd. & Com.

DIRECTEUR DE PUBLICATION
SAMIR MEHALLA
celigned@gmail.com
cresusdz@gmail.com
Tél. : 044 40 74 96

DIRECTEUR DE REDACTION
SAID MEKLA

REDACTRICE EN CHEF
ASSIA MEKHENNEF

Rédaction/Administration

MAISON DE LA PRESSE
TAHAR DJAOUT
1, RUE BACHIR ATTAR
1^{er} MAI - ALGER

Marketing : 0770 150719
dp@cresus.dz
Site : www.cresus.dz
R. C. : 15B 0808682- 09/00

Impression : EPE/SPA SIMPRAL
20 rue de la liberté Alger
Tirage : 3000 exemplaires

« Pour votre publicité
s'adresser à : l'Entreprise
Nationale de Communication,
d'Édition et de publicité »

Agence ANEP 01, avenue
pasteur- Alger

Tél : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

INSPECTION DU TRAVAIL

Des indicateurs positifs

Plus de 231.000 visites sur le terrain réalisées, impliquant plus de 4 millions de travailleurs.

Lors de la rencontre nationale d'évaluation des activités de l'Inspection générale du travail, qui s'est tenue, hier, au Centre familial de la Cnas, de Ben Aknoun, à Alger, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, Abdelhak Saihi, qui en a supervisé les travaux, a salué la dynamique de suivi et de prévention dans le monde du travail. Les résultats annuels, examinés lors de la rencontre, font ressortir la réalisation de plus de 231.000 visites sur le terrain impliquant plus de 4 millions de travailleurs dans diverses institutions et secteurs économiques. Pour le ministre, ces chiffres témoignent d'un grand dynamisme dans l'activité de l'inspection et d'un suivi efficace de l'application de la législation du travail. Il a, également, noté que la baisse du nombre d'infractions est un indicateur positif de la prise de conscience croissante de l'importance du respect des textes juridiques et réglementaires au sein des institutions.

SUIVRE LE RYTHME DE L'ÉCONOMIE

Le ministre du Travail et de la Sécurité sociale a souligné que l'Algérie connaît une croissance économique rapide dans divers secteurs, ce qui nécessite de suivre le rythme de cette évolution en fournissant de la main-d'œuvre et en adaptant l'application de la législation à la réalité économique, tout en adoptant une méthode de clarification et de soutien, notamment dans les premières étapes de la mise en œuvre des textes juridiques. Des secteurs tels que l'agriculture et les travaux publics connaissent une activité accrue, ce qui impose,



selon le ministre, une approche fondée sur l'accompagnement, le conseil et la clarification des dispositions légales et réglementaires afin de protéger les droits des travailleurs, tout en soutenant les entreprises. Abdelhak Saihi a révélé, dans ce contexte, l'existence d'un projet de texte réglementaire relatif à l'organisation de la main-d'œuvre. À cette occasion, Abdelhak Saihi a annoncé l'ouverture, à partir du mois de septembre prochain, de chantiers de réforme, portant notamment sur la révision du cadre réglementaire applicable aux inspecteurs régionaux du travail, dans le but de consacrer les principes d'équité et d'égalité des chances. Il a également annoncé la révision du statut particulier des inspecteurs du travail afin de l'adapter aux nouvelles exigences et d'améliorer la qualité du servi-

ce public.

UN TRAVAIL PÉDAGOGIQUE

Le ministre a expliqué que l'inspecteur du travail ne devait pas être perçu comme un organe de type policier, mais plutôt comme un organisme de soutien et d'orientation qui s'appuie principalement sur un travail pédagogique pour améliorer les conditions de travail et assurer le respect progressif de la législation sur la base du principe de bonne foi entre les différents opérateurs économiques. Il a, également, indiqué que l'objectif stratégique de l'Ins-

pection du travail est d'établir une politique de prévention fondée sur la promotion d'une culture de la santé et de la sécurité au travail, insistant sur le fait que le ministère n'accepte pas la survenue d'accidents du travail au sein des institutions économiques, ce qui exige un renforcement des actions de conseil et de soutien dans le domaine de la prévention des risques professionnels. Le ministre a appelé, à ce propos, à la mise en place de tableaux de bord et d'indicateurs de performance précis permettant d'évaluer l'efficacité de l'action des inspecteurs du travail et de relier les programmes de contrôle à des objectifs mesurables.

ACCÉLÉRER LA NUMÉRISATION

Le ministre n'a pas omis de mettre en exergue les efforts du secteur pour la numérisation qui constitue, le moyen idoine pour assurer des services modernes efficaces en matière de travail, d'emploi et de sécurité sociale, et ce, en sus d'améliorer la performance et la qualité du service public. Abdelhak Saihi a, dans ce contexte, appelé à accélérer le rythme de la numérisation du travail de l'Inspection du travail et à évaluer les progrès accomplis dans ce domaine. Il a, par ailleurs, souligné la nécessité d'assurer la protection nécessaire à l'inspecteur du travail avant son entrée dans les institutions et de garantir toutes les conditions et capacités lui permettant d'exercer ses fonctions dans les meilleures conditions.

S. Smati

PLUS DE 125 000 CONTRÔLES AU PREMIER SEMESTRE 2026

Lors de cette rencontre, l'inspecteur général du travail a présenté le bilan des activités de l'Inspection générale du travail pour l'année 2025 et le premier semestre 2026. Il ressort de ce bilan que les services de l'Inspection ont effectué, en 2025, 231 296 visites de contrôle ayant concerné plus de quatre millions de travailleurs dans les différents secteurs d'activité. Au premier semestre 2026, 125 839 visites de contrôle ont été réalisées, touchant plus de 1,9 million de travailleurs. Les opérations de contrôle menées durant cette période ont donné lieu à 23 366 procès-verbaux d'infraction, 70 195 mises en demeure et 19 214 observations écrites. En matière de santé et de sécurité au travail, les services de l'Inspection ont dressé, en 2025, 460 procès-verbaux d'infraction et adressé 529 mises en demeure. Au cours des cinq premiers mois de 2026, ils ont établi 330 procès-verbaux et émis 294 mises en demeure.

L'ALGÉRIE VA FORMER DES INSPECTEURS NIGÉRIANS

Dans le cadre du renforcement de la coopération internationale, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, a annoncé, le lancement, à compter du 15 septembre 2026, d'un programme de formation destiné aux inspecteurs du travail de la République fédérale du Nigeria. Cette initiative vise à valoriser l'expérience algérienne dans le domaine de l'inspection du travail. Le ministre a demandé que le programme pédagogique soit élaboré dans les meilleurs délais, aussi bien pour les formations en présentiel que pour celles organisées à distance par visioconférence.

ESCROQUERIE ÉLECTRONIQUE

La DGSN et la Gendarmerie nationale mettent en garde

Le commandement de la Gendarmerie nationale et la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) ont mis en garde, hier, dans un communiqué conjoint, contre des tentatives d'escroquerie électronique récemment détectées, perpétrées par des individus inconnus se faisant passer pour des membres de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale et demandant aux citoyens de communiquer des informations personnelles ou des données relatives à la carte Edahabia ou à leurs comptes postaux. «Des tentatives d'escroquerie électronique ont été récemment détectées, menées par des individus inconnus usurpant la qualité de membres de la Gendarmerie nationale et de la Sûreté nationale, qui prennent contact avec les



citoyens par le biais d'appels téléphoniques, de SMS ou via d'applications sur les réseaux sociaux, leur demandant de communiquer des informations personnelles

ou des données relatives à la carte Edahabia ou aux comptes postaux», précise-t-on de même source. Ces pratiques frauduleuses «ont eu pour conséquence que plusieurs citoyens ont été victimes de la spoliation de leurs fonds après avoir communiqué leurs données confidentielles, les escrocs exploitant la confiance qu'ils accordaient aux institutions officielles». Dans ce cadre, le commandement de la Gendarmerie nationale et la DGSN tiennent à rappeler que «leurs unités ne demandent en aucun cas aux citoyens, quel que soit le moyen de communication utilisé, les données de la carte Edahabia ou le code confidentiel». Le commandement de la Gendarmerie nationale et la DGSN appellent l'ensemble des citoyens à «faire preuve de la

plus grande vigilance et prudence, à ne divulguer aucune information personnelle ou bancaire, quel que soit le moyen de communication utilisé, à quiconque, quelle que soit la qualité qu'il prétend avoir, et à signaler immédiatement toute tentative d'escroquerie ou d'usurpation de qualité aux services de la Gendarmerie nationale ou de la Sûreté nationale afin de préserver leur sécurité et leurs biens, ou à contacter les numéros verts 1055/1548». Les deux institutions réitèrent leur engagement à «poursuivre les efforts de lutte contre la cybercriminalité, à protéger les citoyens et leurs biens et à renforcer la sensibilisation aux risques liés aux nouvelles méthodes d'escroquerie».

APS

POLYCLINIQUE, CENTRE D'HÉMODIALYSE ET ÉTABLISSEMENT ÉDUCATIF

L'Algérie concrétise ses engagements au Niger

A travers la réalisation d'infrastructures sanitaires et éducatives à Agadez, l'Algérie confirme sa volonté de renforcer son partenariat avec le Niger et de contribuer aux efforts de développement et de stabilité dans la région du Sahel.

Le premier convoi de camions et d'équipements appartenant à l'entreprise algérienne chargée de la réalisation de ces projets est arrivé, samedi soir, à Agadez, dans le nord du Niger. Cette première opération marque le début effectif des travaux portant sur la construction d'un centre d'hémodialyse, d'une polyclinique moderne et d'un institut islamique.

Ces infrastructures, initiées dans le cadre du renforcement des relations bilatérales entre l'Algérie et le Niger, répondent aux besoins croissants des populations locales en matière de santé et d'éducation. Elles s'inscrivent également dans une approche de coopération axée sur le développement humain et le soutien aux secteurs sociaux essentiels.

La réalisation de ces projets intervient en application des engagements pris lors des différentes rencontres entre responsables algériens et nigériens. À travers l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AICA), l'Algérie réaffirme son rôle de partenaire engagé aux côtés des pays du



Sahel dans la promotion du développement et de la stabilité régionale.

Le gouverneur de la région d'Agadez, le général de division Ibra Boulama Issa, s'est rendu sur les sites prévus pour accueillir le centre d'hémodialyse et l'institut islamique. À cette occasion, il a salué l'arrivée de ce premier convoi, qu'il a qualifiée d'étape importante dans la concrétisation des engagements pris par les autorités des deux pays.

«L'arrivée de ce premier convoi constitue un signal fort démontrant que les décisions prises au plus haut niveau se transforment désormais en réalisations

concrètes au bénéfice de nos populations», a-t-il déclaré, cité par l'Agence nigérienne de presse.

Le responsable nigérien a également exprimé sa reconnaissance envers l'AICA pour son implication dans la réalisation de plusieurs infrastructures dans la région d'Agadez.

Les travaux concernent dans un premier temps la construction d'un Centre moderne d'hémodialyse à Agadez destiné à améliorer considérablement la prise en charge des patients souffrant d'insuffisance rénale, évitant ainsi de nombreux déplacements vers d'autres régions du pays.

Ils comprennent également la réalisation d'un Institut islamique, appelé à renforcer l'offre de formation religieuse et académique dans la région.

Parallèlement à ces deux infrastructures, il est prévu la construction d'une polyclinique moderne à Tchirozérine, dont les travaux devraient démarrer simultanément avec ceux d'Agadez, traduisant ainsi l'ambition des deux pays d'améliorer durablement l'accès aux soins des populations.

Selon le gouverneur, cette initiative revêt une dimension symbolique importante, car elle illustre la volonté commune de l'Algérie et du Niger de donner une traduction concrète aux engagements pris dans le cadre de leur coopération bilatérale.

Le premier convoi transporte les matériaux de construction ainsi que les équipements nécessaires à l'installation de la base vie de l'entreprise chargée des travaux. Son arrivée marque ainsi le démarrage d'un chantier considéré comme porteur d'espoir pour les habitants de la région.

Ces projets constituent l'une des premières réalisations visibles de la nouvelle dynamique insufflée par la visite d'État du président nigérien, le général d'armée Abdourahamane Tiani, en Algérie. À cette occasion, les deux parties avaient réaffirmé leur ambition de hisser leurs relations à un niveau stratégique.

À travers ces actions, l'Algérie confirme son engagement en faveur d'une coopération renforcée avec les pays du Sahel et son soutien aux initiatives visant à favoriser le développement, la stabilité et le progrès dans la région.

Synthèse S. Rouha

HYDROGÈNE VERT

Sonatrach s'allie aux géants allemands Bosch et Siemens Energy

Le groupe Sonatrach a annoncé que les deux protocoles d'accord signés à Berlin avec les entreprises allemandes Bosch et Siemens Energy, en marge de la visite officielle du président Abdelmadjid Tebboune en Allemagne, permettront de renforcer la coopération entre les deux pays dans le domaine de la transition énergétique.

Dans un communiqué publié hier, le groupe algérien a indiqué avoir signé, vendredi dernier, un protocole d'accord avec la société allemande Robert Bosch GmbH afin d'identifier les opportunités de développement d'une coopération dans le domaine de l'hydrogène vert.

En vertu de cet accord, les deux parties examineront les possibilités de mise en

place d'un partenariat visant à développer la filière de l'hydrogène vert en Algérie, notamment à travers la fabrication d'électrolyseurs et la production d'hydrogène.

Ce protocole permettra également aux deux parties d'échanger leurs expertises et leurs connaissances techniques et technologiques dans ce domaine, précise le communiqué.

Bosch est un fournisseur mondial de premier plan de technologies et de services et figure parmi les principaux acteurs engagés dans le développement de l'hydrogène vert, en couvrant les différentes étapes de sa chaîne de valeur.

Sonatrach a également signé un second protocole d'accord avec Siemens Energy

Global GmbH & Co. KG, portant sur l'identification d'opportunités de coopération dans les domaines de la maintenance et de la réparation des équipements, de la formation, de l'hydrogène vert ainsi que des solutions de compression.

Dans le cadre de cet accord, les deux parties mobiliseront leurs experts respectifs afin de développer conjointement des solutions technologiques destinées à améliorer les performances des installations et à explorer les opportunités offertes par la numérisation et la maintenance prédictive.

Cette coopération vise également à favoriser le développement local des chaînes de valeur liées à l'acier vert et à l'ammoniac vert, tout en facilitant le trans-

fert de connaissances et d'expertise à travers des programmes de formation technique et managériale.

Siemens Energy est un acteur mondial majeur des technologies énergétiques. Le groupe intervient notamment dans les secteurs de la production et du transport d'électricité, de la décarbonation industrielle et de la transition énergétique.

L'entreprise joue un rôle important dans l'accompagnement de la transition énergétique mondiale grâce à des solutions innovantes, fiables et durables, contribuant au développement de systèmes énergétiques à faible émission de carbone à moyen et long terme, conclut le communiqué.

INSCRIPTIONS UNIVERSITAIRES 2026

Place à la confirmation des vœux

Le directeur général de l'enseignement et de la formation au ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Ali Choukri, a annoncé que la phase des préinscriptions universitaires initiales en ligne, destinée aux nouveaux bacheliers de la session 2026, a pris fin hier, après avoir débuté le 15 juillet. Il a précisé que cette opération s'est déroulée dans de bonnes conditions grâce aux plateformes numériques mises en place à cet effet.

Invité, hier, de l'émission «L'Invité du matin» de la Chaîne II de la Radio algérienne, Ali Choukri a indiqué que la deuxième phase, consacrée à la confirmation des inscriptions, débutera aujourd'hui. Il a ajouté que

les nouveaux bacheliers pourront, du 20 au 22 juillet, modifier ou revoir leurs choix de formations universitaires. Les résultats de l'orientation et des préinscriptions seront annoncés le 30 juillet.

Le responsable a également précisé qu'une seconde phase sera organisée au profit des étudiants qui n'ont pas pu effectuer leur inscription pour diverses raisons, de ceux dont les vœux n'ont pas été pris en compte ou de ceux qui n'ont obtenu aucune des formations souhaitées. Ces derniers pourront introduire de nouveaux vœux durant la période allant du 31 juillet au 2 août, tandis que les résultats définitifs de cette étape seront publiés le 5 août 2026.

Ali Choukri a affirmé que le secteur de l'enseignement supérieur s'emploie à améliorer la satisfaction des étudiants à travers le renforcement des mécanismes d'orientation et d'inscription. Il a rappelé que toutes les opérations d'inscription, qu'elles soient pédagogiques ou liées aux services universitaires, sont désormais réalisées exclusivement et entièrement via les plateformes numériques.

Il a, enfin, souligné que le secteur a enregistré des avancées importantes dans le domaine de la numérisation, contribuant ainsi à simplifier les procédures d'inscription universitaire et à faciliter les démarches des nouveaux étudiants.

ALGÉRIE-MALAISIE

Naissance d'un écosystème automobile intégré

Le rapprochement industriel entre l'Algérie et la Malaisie dans le secteur automobile dépasse le simple objectif d'assemblage de véhicules. Il s'inscrit dans une démarche visant à développer une véritable industrie automobile intégrée, fondée sur la production locale, le transfert de technologies et la montée en compétence des acteurs nationaux.

L'industrie automobile algérienne pourrait connaître une nouvelle accélération grâce à l'émergence d'un partenariat stratégique entre les deux pays. Une délégation malaisienne conduite par l'Ambassadeur Datuk Rizany Irwan, accompagnée de représentants des groupes DRB-HICOM, PROTON et MODENAS, a engagé des discussions avec les responsables algériens autour des perspectives d'investissement, de production locale et de transfert de savoir-faire.

Les échanges ont réuni notamment Boukerzaza Mohamed Lamine, représentant du ministère de l'Industrie, ainsi que Debache Abdelaziz Malek, représentant du groupe PME (GICA). Les discussions ont porté sur les moyens de valoriser l'expérience malaisienne dans le domaine automobile afin de contribuer à la mise en place d'un écosystème industriel complet en Algérie.

VERS UNE PRODUCTION LOCALE RENFORCÉE

Au cœur du projet figure l'exploitation des infrastructures industrielles existantes, notamment dans les domaines de l'emboutissage, du soudage et de la peinture. L'objectif est de développer progressivement les capacités nationales et d'atteindre un



taux d'intégration locale de 30 % dans un délai de trois ans.

Les équipes techniques des deux parties ont déjà engagé un échange d'informations et une analyse des capacités industrielles disponibles. Le groupe DRB-HICOM étudie actuellement plusieurs scénarios d'investissement ainsi que les mécanismes de transfert de technologie pouvant accompagner la réalisation du projet.

UNE IMPLANTATION INDUSTRIELLE À ORAN

Parallèlement, les représentants malaisiens ont examiné avec les responsables algériens les possibilités de développer une coopération industrielle dans la région d'Oran.

L'une des options envisagées repose sur la création d'une coentreprise permettant l'exploitation d'une unité de production existante, dont la capacité est estimée à environ 20 000 véhicules par an. Cette infrastructure pourrait accueillir des activités d'assemblage de véhicules de la marque PROTON en Algérie.

Cette approche permettrait de réduire les délais de lancement industriel et d'éviter des investissements entièrement nouveaux. Pour le constructeur malaisien, une implantation en Algérie représenterait un accès stratégique au marché national, mais également aux marchés africains grâce à la position géographique du pays et à son potentiel industriel.

UN MARCHÉ À FORT POTENTIEL

Le marché automobile algérien représente un enjeu important pour les constructeurs internationaux. Avec une demande annuelle estimée à près de 1,2 million de véhicules, l'Algérie dispose d'un potentiel considérable pour développer une industrie automobile durable, basée sur la production locale et l'intégration progressive de fournisseurs nationaux.

Le partenariat envisagé pourrait générer de nouvelles opportunités économiques à travers la création d'emplois, la formation de compétences locales et l'émergence d'un réseau de sous-traitants capables d'intégrer la chaîne de valeur

automobile.

MODENAS EXPLORE LE SEGMENT DES DEUX-ROUES

La coopération ne se limite pas aux véhicules particuliers. Le groupe malaisien MODENAS examine également les opportunités offertes par le marché algérien dans le domaine des deux-roues.

Le constructeur envisage une stratégie reposant sur la fabrication locale de certains composants, notamment les châssis de motos, avec l'objectif de répondre aux exigences réglementaires algériennes et de faire de l'Algérie une plateforme industrielle destinée également à l'exportation vers les marchés africains.

Ce partenariat pourrait permettre à l'Algérie de progresser dans plusieurs domaines stratégiques, notamment la conception et l'adaptation des véhicules aux marchés locaux, l'ingénierie automobile, la gestion des chaînes d'approvisionnement, la fabrication de pièces mécaniques et électroniques, ainsi que la formation des techniciens et des ingénieurs.

VILLA MARÍA EXPORTA 2026

L'Algérie parmi les marchés invités en Argentine

L'Algérie prendra part à la 22^e édition de Villa María Exporta, prévue les 9, 10 et 11 septembre 2026 à Córdoba, en Argentine. Cet événement agroalimentaire international réunira des acheteurs et exportateurs de plusieurs pays, dont la délégation algérienne. Cette participation offre aux opérateurs algériens une occasion d'identifier de nouveaux fournisseurs, de découvrir l'offre agroalimentaire argentine et de nouer des partenariats commerciaux à travers des rencontres B2B avec les entreprises participantes. Après les résultats enregistrés en 2025, avec 475 rendez-vous d'affaires, l'édition 2026 vise à renforcer les échanges entre l'Argentine et les marchés internationaux, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives de coopération pour les entreprises algériennes.

ALGÉRIE-SLOVÉNIE

De nouvelles perspectives de coopération



L'ambassadeur de Slovaquie en Algérie, Kramberger Mendek, a rencontré Mohammed Lamine Lebbou, gouverneur de la Banque d'Algérie, pour échanger sur les perspectives de coopération économique et financière entre les deux pays. Les discussions ont porté sur le système bancaire algérien, le rôle de la Banque d'Algérie dans le soutien à l'économie nationale, ainsi que sur les mécanismes financiers pouvant renforcer les échanges commerciaux et les partenariats entre les entreprises algériennes et slovènes. Les deux parties ont réaffirmé leur volonté de consolider la coopération bilatérale et d'ouvrir de nouvelles opportunités d'affaires au bénéfice des deux économies.

DIVERSIFICATION DES ÉCHANGES ET PARTENARIATS
Une attractivité économique retrouvée

Après plusieurs années de ralentissement, les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Espagne retrouvent une nouvelle dynamique. Le pays s'impose progressivement comme un marché stratégique en Afrique du Nord, porté par des besoins importants en produits, équipements et solutions technologiques. Pour les entreprises étrangères, notamment celles de la région espagnole de Murcie, l'Algérie représente désormais un terrain d'opportunités au-delà des secteurs traditionnels.

En 2025, les exportations murciennes vers l'Algérie ont atteint 154,25 millions d'euros, un niveau qui confirme la reprise progressive des relations commerciales entre les deux territoires. Sur la période 2021-2025, les ventes ont enregistré une croissance de 29,6 %, illustrant le retour de l'intérêt des entreprises pour un marché qui avait connu une forte contraction des échanges. Cette évolution s'inscrit dans un contexte de relance économique en Algérie, où les besoins en modernisation industrielle, en équipements de production et en solutions innovantes ouvrent de nouvelles perspectives pour les partenaires étrangers.

Le secteur agroalimentaire demeure au cœur des exportations vers l'Algérie. Les animaux vivants et les produits car-

nés représentent à eux seuls plus de 60 % des ventes, avec un montant cumulé de 93,38 millions d'euros.

L'AGROALIMENTAIRE EN PRIORITÉ

Les animaux vivants constituent le premier poste d'exportation avec 60,43 millions d'euros, suivis par les viandes et abats comestibles (32,95 millions d'euros). Les produits sidérurgiques, les huiles essentielles et les préparations alimentaires complètent le classement des principales marchandises exportées.

Cette concentration traduit l'importance des besoins alimentaires du marché algérien, mais aussi le rôle majeur que peuvent jouer les fournisseurs étrangers dans l'approvisionnement et le développement des filières agro-industrielles.

VERS UNE DIVERSIFICATION DES PARTENARIATS ÉCONOMIQUES

Au-delà de l'agroalimentaire, les opportunités se multiplient dans des secteurs où l'Algérie cherche à renforcer ses capacités productives. L'automatisation industrielle, l'emballage, la gestion de l'eau, la technologie agricole ou encore les équipements industriels figurent parmi les domaines identifiés comme

prioritaires. Les récentes missions commerciales organisées en Algérie témoignent de cette évolution. L'objectif n'est plus seulement de développer des ventes ponctuelles, mais de construire des relations économiques durables fondées sur le partage d'expertise, les solutions technologiques et l'accompagnement des entreprises locales.

Pour les acteurs économiques murciens, l'Algérie représente un marché à fort potentiel, notamment grâce à sa taille, à ses besoins en infrastructures et à sa volonté de diversifier son économie.

UN MARCHÉ STRATÉGIQUE EN DEVENIR

La reprise des échanges confirme le retour progressif de l'Algérie dans les stratégies d'internationalisation des entreprises européennes. Si l'agroalimentaire reste aujourd'hui le principal pilier de la relation commerciale, les perspectives futures reposent sur une diversification vers l'industrie, la technologie et les services.

L'enjeu pour les partenaires étrangers sera désormais de transformer cette reprise commerciale en une coopération économique plus structurée, capable d'accompagner les ambitions de modernisation de l'économie algérienne.

TRANSFERT ILLICITE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES VERS L'ÉTRANGER

Le procès de nouveau renvoyé

Le procès en appel, après cassation, des personnes poursuivies dans l'affaire du transfert illicite de produits pharmaceutiques vers l'étranger a été renvoyé, pour la deuxième fois, par le président de la chambre pénale près la cour d'appel d'Alger. Le report est motivé par l'absence des avocats de la défense.

Par Redouane Hannachi

L'affaire devait être examinée dans la salle d'audience n°1 de la cour d'Alger, au Ruisseau. Elle revient devant la juridiction d'appel après la décision de la chambre délictuelle et correctionnelle de la Cour suprême d'accepter le pourvoi en cassation introduit par les avocats des accusés.

La Haute juridiction a relevé plusieurs irrégularités ayant entaché le procès en appel tenu en 2013. Parmi les principaux vices de procédure retenus figure le fait que les magistrats de la cour n'avaient pas formulé, de manière individualisée, les questions destinées à chacun des prévenus, ce qui a conduit à l'annulation de la décision attaquée et au renvoi de l'affaire devant une nouvelle composition. Lors du précédent procès en appel, les juges avaient suivi les réquisitions du procureur général, qui avait demandé un alourdissement des peines, estimant que les éléments matériels et les preuves réunis dans le dossier



établissaient l'existence d'un vaste trafic de médicaments destinés notamment au Maroc et à la Tunisie. Les enquêteurs avaient saisi d'importantes quantités de produits en pénurie, parmi lesquels 60 boîtes de Profil, dix flacons de produits anesthésiants et 180 unités de fils chirurgicaux. Les poursuites portent sur plusieurs chefs d'inculpation, notamment la constitution d'une association de malfaiteurs, le détournement de produits pharmaceutiques appartenant à un établissement public de santé, le faux et l'usage de faux dans des documents administratifs et officiels ainsi que la surfacturation.

FAUX

Selon les conclusions de l'enquête préliminaire menée par les services de la police judiciaire de la sûreté d'Alger, les mis en cause auraient orga-

nisé l'acheminement de médicaments vers l'étranger en recourant à des prête-noms, dont un ressortissant yéménite que les investigations n'ont pas permis de localiser. Le préjudice financier causé à l'établissement hospitalier concerné est estimé à plus de deux millions de dinars. Les médicaments détournés étaient principalement destinés à des patients souffrant de maladies chroniques, notamment des personnes atteintes d'asthme ou de cancer, ce qui avait aggravé les conséquences de ce trafic sur le système de santé. L'enquête avait également conduit à l'arrestation de l'un des principaux accusés à la gare ferroviaire d'Agha, alors qu'il revenait d'Oran. Il transportait un sac contenant 54 boîtes de NOREV, un produit utilisé lors d'interventions chirurgicales complexes. En première instance, le pôle judiciai-

re du tribunal de Sidi M'Hamed avait prononcé des peines allant jusqu'à sept ans de prison ferme assorties d'amendes. D'autres prévenus avaient écopé de peines comprises entre trois et cinq ans de prison, avec des amendes variant de 200 000 à 500 000 dinars. Parmi les personnes poursuivies figurent notamment un médecin, un pharmacien, un infirmier et un agent de sécurité. Certains d'entre eux ont déjà purgé leur peine et quitté l'établissement pénitentiaire d'El-Harrach. Tout au long de l'enquête, de l'instruction judiciaire et des différentes audiences, les accusés ont rejeté l'ensemble des faits qui leur sont reprochés. Ils soutiennent être victimes d'un règlement de comptes orchestré, selon eux, par d'anciens responsables de l'établissement hospitalier où ils exerçaient.

R. H.

CONDAMNÉE À UN AN DE PRISON AVEC SURSIS

Le pourvoi contre une ex-magistrate examiné après les vacances

La chambre correctionnelle de la Cour suprême examinera, après les vacances judiciaires, le pourvoi en cassation introduit par le procureur général près la cour d'Alger contre l'arrêt ayant condamné une ancienne magistrate à une année de prison avec sursis. Le ministère public estime que la peine prononcée est insuffisante au regard de la gravité des faits qui lui sont reprochés. L'ancienne juge, radiée du corps de la magistrature avant de prêter serment comme avocate au barreau d'Alger, est poursuivie pour avoir escroqué plusieurs justiciables en leur promettant d'intervenir en leur faveur dans des procédures judiciaires. À la suite des plaintes déposées par trois victimes, elle avait été placée sous mandat de dépôt et écrouée à la prison d'El-Harrach. Selon les plaignants, l'accusée leur aurait réclamé des sommes dépassant les deux milliards de centimes en contrepartie d'une prétendue intervention auprès de magistrats dans plusieurs juridictions du centre du pays, notamment à Alger, Blida, Bouira et Boumerdès, afin d'influencer l'issue de leurs affaires pénales. À l'audience, la prévenue a rejeté l'ensemble des accusations portées contre elle. Comme durant l'instruction judiciaire, elle a soutenu être victime d'un « coup monté » orchestré par les plaignants et a nié avoir perçu de l'argent en échange de supposées interventions auprès de la justice. Au cours des débats, le représentant du ministère public avait requis une peine de deux ans de prison ferme assortie d'une amende, estimant que les éléments du dossier confirmaient les faits reprochés. De leur côté, les avocats de la défense avaient sollicité l'application des circonstances atténuantes. Les parties civiles n'ont, à ce jour, récupéré qu'une faible partie des sommes qu'elles affirment avoir remises à l'ancienne magistrate. Lors de son procès, cette dernière avait tenté de dissimuler son visage à l'aide d'un foulard. Par ailleurs, l'intéressée devra prochainement comparaître dans d'autres procédures judiciaires portant notamment sur des faits d'abus de confiance, d'escroquerie ainsi que de faux et usage de faux dans des documents administratifs et officiels. L'ancienne magistrate avait également fait l'objet d'un mandat d'arrêt délivré par le juge d'instruction près le tribunal de Bir Mourad Raïs, après avoir ignoré à plusieurs reprises les convocations qui lui avaient été adressées dans le cadre de ces différentes affaires.

R. H.

AFFAIRE DU MAK

La 2e rétractation du neveu de Ferhat Mehenni rejetée

La chambre criminelle de la Cour suprême a rejeté, sur le fond comme sur la forme, la deuxième demande de rétractation introduite par Benajaoud Yougherten, neveu de Ferhat Mehenni, condamné dans une affaire liée au MAK, organisation classée terroriste en Algérie. Après examen du mémoire présenté par le collectif de la défense, les magistrats ont estimé que les moyens de procédure invoqués ne reposaient sur aucun fondement juridique et ont considéré que les juridictions ayant statué sur l'affaire avaient correctement appliqué la loi. Cette décision rend définitive la condamnation prononcée à son encontre. Le 9 mai 2023, la chambre criminelle d'appel près la cour d'Alger avait condamné Benajaoud Yougherten à cinq ans de prison ferme pour adhésion, gestion et organisation d'un groupe terroriste, ainsi que pour apologie d'actes terroristes, après avoir revu à la hausse la peine de trois ans de prison ferme prononcée en première instance, le 11 décembre 2022, par le tribunal criminel de

Dar El Beïda. Au cours de son procès, l'accusé avait contesté les faits qui lui étaient reprochés.

AVEUX ET DÉCLARATIONS CONTRADICTOIRES

Il avait affirmé avoir subi des pressions lors de l'enquête préliminaire menée par les services de la Gendarmerie nationale à Bouzedjar (Aïn Témouchent), soutenant avoir été interrogé de nuit et contraint de signer des déclarations. À la barre, il avait toutefois reconnu avoir rejoint, en 2010, le Mouvement pour l'autodétermination de la Kabylie (MAK), dirigé par son oncle maternel Ferhat Mehenni. Il avait indiqué avoir occupé successivement les fonctions de chargé de la communication à partir de 2012 puis de secrétaire général du mouvement durant une courte période. L'accusé avait également reconnu avoir participé à une rencontre organisée au Maroc consacrée, selon lui, à la culture amazighe. Il avait expliqué que son oncle lui avait envoyé 200

millions de centimes ainsi que 1 500 euros destinés, selon ses déclarations, à la rénovation d'un appartement situé à Azazga pour accueillir des visiteurs venus se recueillir sur la tombe de sa grand-mère. Concernant la découverte d'une image du drapeau israélien sur son téléphone portable,

il avait nié tout lien avec Israël, affirmant que cette photographie avait été falsifiée et déclarant condamner les violences commises contre la population de Gaza. Interrogé sur la remise de plusieurs centaines de drapeaux, le prévenu avait soutenu qu'il s'agissait de drapeaux amazighs commercialisés en France et non d'emblèmes du MAK. Il avait toutefois été confronté à plusieurs photographies et échanges retrouvés sur son téléphone et adressés à Ferhat Mehenni. Lors des réquisitions, le ministère public avait estimé que les éléments du dossier établissaient l'implication du prévenu au sein d'une organisation terroriste. Le procureur général

avait souligné que les poursuites n'étaient pas motivées par son lien de parenté avec Ferhat Mehenni, mais par les faits qui lui étaient personnellement reprochés, notamment son appartenance au MAK et les activités qui lui étaient imputées. Il avait requis une peine de dix ans de prison ferme, une amende de 500 000 dinars ainsi que la confiscation des pièces à conviction. Pour sa part, la défense avait plaidé l'acquittement, soutenant que son client avait été victime d'un montage. Les avocats avaient affirmé que Benajaoud Yougherten s'était progressivement éloigné du MAK après avoir découvert, selon eux, les véritables objectifs du mouvement. Ils avaient également insisté sur le fait que leur client exerçait une activité artistique et ne jouait aucun rôle dirigeant au sein de l'organisation. En rejetant cette deuxième demande de rétractation, la Cour suprême met un terme aux derniers recours ordinaires engagés par le condamné dans cette affaire.

R. H.

EXTINCTION DE 138 INCENDIES EN 24 HEURES

La mobilisation générale se poursuit

Les services de la Protection civil ont procédé, au cours des dernières 24 heures, à l'extinction de 138 incendies sur un total de 154 enregistrés, à travers plusieurs wilayas du pays, avec la poursuite des efforts afin de venir à bout de 16 feux, a indiqué samedi le sous-directeur des statistiques et de l'information au sein de la Protection civile, le lieutenant-colonel Nassim Bernaoui.

Dans une déclaration à l'APS, le même responsable a indiqué que les services de la Protection civile ont enregistré, au cours de la même période, «le départ de 70 incendies ayant affecté les forêts, les broussailles, les maquis, les récoltes agricoles, les arbres fruitiers et les palmiers». Il a souligné que les services de la Protection civile ont mobilisé, pour lutter contre ces incendies, l'ensemble des moyens humains relevant des unités opérationnelles, renforcés par les colonnes mobiles et les unités régionales d'appui, ainsi que par des moyens aériens, notamment les avions bombardiers d'eau de type AT-802 répartis entre les bases de Mostaganem, Alger, Béjaïa, Jijel et Annaba. L'Armée nationale populaire (ANP) a mobilisé «les moyens aériens et terrestres pour participer aux opérations d'extinction, et ce en coordination avec les services de Conservations des forêts, dans le cadre du renforcement des efforts de lutte contre les feux de forêts et de la protection des vies et des biens», ajoute le même intervenant. A cet égard, les services de la Protection civile ont appelé les citoyens à «respecter les mesures de prévention contre les effets de la vague de cha-



leur, en évitant de sortir durant les heures de forte chaleur, particulièrement les personnes âgées, les enfants et les personnes atteintes de maladies chroniques, tout en s'hydratant suffisamment et en prenant les précautions nécessaires pour prévenir les coups de chaleur».

Les mêmes services ont, à ce titre, exhorté les citoyens résidant à proximité des espaces forestiers ou propriétaires de biens adjacents à ces zones, à ne pas s'approcher des flammes, ni tenter de maîtriser les incendies par leurs propres moyens. Ils ont aussi recommandé d'éviter de se trouver dans les endroits sinistrés, insistant sur la nécessité de se conformer aux instructions des autorités locales et des services de la Protection civile jusqu'à l'achèvement des opérations d'intervention.

PERSISTANCE DE LA CANICULE SUR PLUSIEURS WILAYAS

La vague de chaleur en cours continuera d'affecter, jusqu'à demain, plusieurs wilayas du pays avec des températures pouvant atteindre les 48 degrés, indique,

samedi, un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. De niveau de vigilance rouge, la canicule se poursuivra dans les wilayas de Relizane, Chlef, Ain Defla, Tizi-Ouzou et Guelma où la température minimale oscille entre 44 et 46 degrés et maximale entre 47 et 48 degrés. La validité du BMS s'étendra jusqu'à mardi. D'autres wilayas seront touchées par cette vague de chaleur avec un niveau de vigilance rouge.

Il s'agit de Skikda, Annaba, El Tarf, Béjaïa et Jijel avec une température minimale estimée entre 40 et 44 degrés et maximale entre 46 et 48 degrés. La validité du BMS court, également, jusqu'à mardi. De niveau de vigilance Orange, le BMS concerne, d'autres part, les wilayas de Tlemcen, Sidi Bel Abbès, Saida, Mascara, Tissemsilt, Médéa, Blida, Djelfa, M'sila, Bouira, Sétif, Mila, Bordj Bou-Arréridj, Constantine, Souk Ahras, Tébessa, Oum El-Bouaghi, Batna et Khenchela, où la température oscille entre 44 et 46 degrés, et ce, jusqu'à mardi. La vague de chaleur qui touche de nombreuses wilayas du pays devrait se pour-

suivre durant les prochains jours avant de commencer à s'atténuer progressivement, a en outre indiqué hier, l'ONM.

DES NIVEAUX RECORD DE TEMPÉRATURES

A ce sujet, le spécialiste en météorologie à l'ONM, Boualem Sayah, a précisé dans une déclaration à l'APS que la persistance de cette hausse sensible des températures est due à l'influence d'un anticyclone, communément appelé «dôme de chaleur», qui domine actuellement les wilayas du nord ainsi que la région des oasis, ajoutant que cette vague de chaleur devrait commencer à reculer progressivement à compter du 26 juillet. Ce changement de la situation météorologique résultera d'une baisse de la pression atmosphérique dans les hautes couches de l'atmosphère, favorisant la formation de courants d'air nord-ouest, qui contribueront à faire diminuer les températures et à les ramener à leurs normales saisonnières et mensuelles. S'agissant de la situation météorologique actuelle, le même expert a indiqué que cette hausse des températures a atteint des niveaux «records» par rapport aux températures habituellement enregistrées en cette période de l'année, rappelant que l'Algérie avait déjà connu, en 2021, 2022 et 2023, des températures records dans certaines wilayas du Nord. Toutefois, ce qui distingue la vague de chaleur actuelle, selon le spécialiste, est son étendue dans le temps et dans l'espace. Cette canicule s'est en effet maintenue depuis plusieurs jours consécutifs et a concerné une vaste zone géographique, touchant la majorité des wilayas du Nord où des températures très élevées ont été enregistrées, ce qui en fait l'une des vagues de chaleur les plus marquantes observées ces dernières années.

Synthèse R. S.

Pub

République Algérienne Démocratique et Populaire
Direction de la Santé et de la Population
Wilaya d'Alger
Numéro d'identification fiscale (NIF) : 408016000016049
Avis d'attribution provisoire des marchés

Conformément aux dispositions de l'article 46 de la Loi n° 23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics et aux articles 65 et 82 alinéa 2 du décret présidentiel n°15 -247du 16 septembre2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 01DSP/2026, portant: Acquisition d'équipements, accessoires, instrumentations et dispositifs médicaux nécessaires pour la prise en charge des cancers du système nerveux central, paru dans les journaux nationaux : El bahdja (en arabe) le 18/01/2026 et Crésus (en français) le 18/01/2026, que la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres de la Direction de la Santé et de la Population de la Wilaya d'Alger déclare :

1- L'attribution provisoire du lot suivant à l'entreprise :

Désignation du lot	Entreprises attributaires provisoirement	Délai de livraison (jours)	Délai de garantie (mois)	Délai d'intervention pour le service après-vente	Note technique	Note financière	Note globale	Montant initial (DA/TTC)	Montant corrigé (DA/TTC)
Lot N°01 : Bistouri électrique monopolaire bipolaire au profit de l'EHS SALIM ZMIRLI	SARL EXPANSIMED Adresse: zone industrielle N°08 el Achour-Alger. Numéro d'identification fiscale (NIF): 099716000265574	60 jours	25 mois	24 heures	70/70 pts	30/30 pts	100/100 pts	1 356 600,00	1 356 600,00
Lot N°02 : Table opératoire au profit de l'EHS SALIM ZMIRLI	SARL EXPANSIMED Adresse: zone industrielle N°08 el Achour-Alger. Numéro d'identification fiscale (NIF): 099716000265574	60 jours	25 mois	24 heures	70/70 pts	30/30 pts	100/100 pts	5 533 500,00	5 533 500,00
Lot N°03 : Microscope opératoire complet au profit de l'EHS SALIM ZMIRLI	SARL EXPANSIMED Adresse: zone industrielle N°08 el Achour-Alger. Numéro d'identification fiscale (NIF): 099716000265574	60 jours	25 mois	24 heures	62.94 /70 pts	30/30 pts	92.94/100 pts	29 155 000,00	29 155 000,00
Lot N°04 : : Microscope opératoire au profit de l'EHS ALI AIT IDIR	SARL EXPANSIMED Adresse: zone industrielle N°08 el Achour-Alger. Numéro d'identification fiscale (NIF): 099716000265574	60 jours	25 mois	24 heures	62.94 /70 pts	30/30 pts	92.94/100 pts	31 535 000,00	31 535 000,00
Lot N°05 : Kit de moteur multifonction de Neurochirurgie au profit de l'EHS ALI AIT IDIR	SARL MEDICATECH Adresse: coopérative el Assel, lot 420, N°01 .cite les Mandarine-Alger. Numéro d'identification fiscale (NIF): 000016001281308	40 jours	36 mois	24 heures	62.50/70 pts	30/30 pts	92.50/100 pts	19 658 800,00	19 658 800,00

Les soumissionnaires, qui sont intéressés, sont invités à la Direction de la Santé de la Wilaya d'Alger au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières. Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours dans un délai de Dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou la presse auprès de la commission des marchés publics de la wilaya d'Alger, conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel n°15 -247du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

IRAN-ÉTATS-UNIS

La confrontation franchit un nouveau seuil

En suspendant le mémorandum d'entente avec les États-Unis, l'Iran acte la rupture du processus de désescalade. La poursuite des frappes et l'élargissement des représailles alimentent les craintes d'un embrasement du Moyen-Orient.

La confrontation entre l'Iran et les États-Unis franchit un nouveau palier. Téhéran a annoncé, hier, la suspension de l'ensemble de ses engagements prévus par le mémorandum d'entente conclu avec Washington à Islamabad, une décision qui marque la rupture du processus de désescalade et accentue les risques d'un conflit prolongé.

Cette annonce intervient alors que les affrontements militaires se poursuivent et que les perspectives d'une reprise des discussions diplomatiques demeurent inexistantes. Les canaux de communication entre les deux capitales semblent désormais gelés, tandis que les appels à la retenue lancés par plusieurs acteurs régionaux et internationaux n'ont, jusqu'à présent, produit aucun effet tangible. Les observateurs redoutent une aggravation de la crise susceptible d'entraîner de nouveaux acteurs dans le conflit et de déstabiliser davantage le Moyen-Orient.

INTENSIFICATION DES OPÉRATIONS MILITAIRES



Sur le terrain, les opérations militaires réciproques continuent de s'intensifier. L'armée américaine a mené, pour la septième nuit consécutive, des frappes contre des objectifs situés en Iran, tandis que Téhéran a élargi le périmètre de ses représailles en ciblant le Koweït, Bahreïn et la Jordanie.

Washington a, de son côté, rejeté les accusations iraniennes faisant état de frappes contre des infrastructures civiles. L'armée américaine affirme avoir exclusivement visé des installations utilisées par les Gardiens de la révolution pour mener des activités considérées comme une menace pour la sécurité de la navigation dans la région.

Cette intensification des opérations alimente les craintes d'un embrasement régional, plusieurs infrastructures stratégiques étant désormais exposées aux risques d'attaques. Les experts estiment que la poursuite des frappes de part et d'autre pourrait perturber les voies maritimes, les échanges commerciaux et les approvisionnements énergétiques dans le Golfe.

DES PERTES DANS LES RANGS AMÉRICAINS

Le Commandement central américain (Centcom) a annoncé la mort de deux militaires américains ainsi que la disparition

d'un troisième à la suite de frappes iraniennes ayant visé la Jordanie vendredi.

Selon le Centcom, ces pertes sont survenues alors que les forces américaines et leurs partenaires faisaient face à une attaque iranienne impliquant des missiles balistiques et des drones. Les recherches se poursuivent pour retrouver le militaire porté disparu. Ces pertes constituent l'un des bilans les plus lourds enregistrés par les forces américaines depuis le début de cette nouvelle phase de confrontation.

KHAMENEI DÉNONCE LES ÉTATS-UNIS

Dans un communiqué publié hier, le guide suprême iranien, Mojtaba Khamenei, a vivement critiqué les États-Unis, estimant que les violations répétées du mémorandum d'entente démontrent que la signature du président américain Donald Trump « est totalement dénuée de valeur et de crédibilité ».

Le responsable iranien a également averti que « la nation iranienne et le front de la résistance ont des leçons inoubliables à infliger à Washington », illustrant la poursuite d'un discours de fermeté entre les deux parties. De leur côté, les autorités américaines réaffirment leur détermination à poursuivre leurs opérations tant qu'elles estimeront que leurs intérêts et ceux de leurs alliés demeurent menacés, laissant entrevoir la perspective d'une confrontation appelée à se prolonger.

R. I/agences

CRISE AU LIBAN

Joseph Aoun à Washington pour relancer l'accord-cadre

Le président libanais, le général Joseph Aoun, a entamé, hier, une visite officielle à Washington à l'invitation du président américain Donald Trump. Il s'agit de la première visite d'un chef de l'État libanais aux États-Unis depuis 2009. Beyrouth espère profiter de cette rencontre pour accélérer la mise en œuvre de l'accord-cadre conclu avec l'entité sioniste, consolider le cessez-le-feu et obtenir le retrait des forces sionistes des secteurs qu'elles occupent encore dans le sud du Liban.

Cette visite est perçue par les autorités libanaises comme une étape diplomatique importante dans un contexte marqué par la persistance des tensions le long de la frontière sud. Beyrouth mise également sur un soutien américain afin de garantir le respect des engagements pris par les

différentes parties et de favoriser le retour à une situation sécuritaire plus stable.

UNE MÉDIATION AMÉRICAIN EN COURS

Le déplacement de Joseph Aoun intervient alors que les États-Unis intensifient leurs efforts diplomatiques. Le Commandement central américain (Centcom) a mené des consultations distinctes avec Beyrouth et Tel-Aviv afin de favoriser l'entrée en vigueur de la phase opérationnelle de l'accord-cadre.

Washington cherche ainsi à préserver le cessez-le-feu et à éviter une reprise des hostilités, alors que la situation demeure fragile dans les zones frontalières. Les autorités américaines poursuivent leurs

contacts avec les deux parties afin de surmonter les obstacles qui retardent encore l'application de l'accord.

L'ENTITÉ SIONISTE POURSUIT SES OPÉRATIONS

Sur le terrain, les forces sionistes continuent les opérations de démolition, de terrassement et de destruction d'infrastructures dans plusieurs villages frontaliers occupés. Ces actions interviennent alors que le processus de mise en œuvre de l'accord connaît des retards, laissant craindre l'instauration de nouveaux faits accomplis avant un éventuel retrait des troupes sionistes. Selon plusieurs observateurs, cette stratégie vise à modifier la réalité du terrain afin de renforcer la position de l'entité sioniste dans les futures négociations

relatives à l'application de l'accord et aux dispositions sécuritaires prévues dans la région. Pour le général de brigade à la retraite et expert militaire Hassan Jouni, l'entité sioniste considère que la confrontation n'est pas terminée. Il estime que la poursuite des opérations militaires traduit la volonté de Tel-Aviv d'imposer sa propre lecture de l'accord-cadre et de préserver une marge de manœuvre militaire dans le sud du Liban.

Selon lui, ces opérations constituent également un moyen de renforcer les leviers de négociation de l'entité sioniste avant toute avancée dans la mise en œuvre complète de l'accord, notamment en ce qui concerne le retrait des forces sionistes et les mécanismes de contrôle du cessez-le-feu.

PRÉSIDENTICE DU HAMAS

Al-Hayya creuse l'écart face à Mechaal

Le processus d'élection du nouveau président du Bureau politique général du Hamas est entré dans une phase décisive avec la tenue du scrutin dans la « scène de Ghaza », considérée comme la plus sensible des trois composantes du mouvement. Selon des sources internes citées par Al-Quds Al-Arabi, Khalil al-Hayya, chef du Hamas dans la bande de Ghaza, est arrivé largement en tête face à son rival Khaled Mechaal, responsable de la « scène extérieure ».

Organisé samedi dans des conditions de sécurité particulièrement strictes, le vote s'est déroulé conformément aux mécanismes internes du mouvement. Les 23 membres du

Conseil consultatif général représentant Ghaza ont participé au scrutin sans être réunis dans un même lieu, une mesure destinée à limiter les risques liés aux opérations sionistes de ciblage des dirigeants du Hamas.

Si cette victoire conforte la position de Khalil al-Hayya, elle ne suffit pas à assurer son élection. Le futur président devra obtenir la majorité absolue des 69 membres du Conseil consultatif général, soit au moins 36 voix.

Le processus électoral doit désormais se poursuivre en Cisjordanie et au sein de la « scène extérieure », où sont répartis les cadres du mouvement établis dans plusieurs pays. Les deux scrutins sont attendus mercredi et devraient permettre de départager définitivement les deux candidats après plusieurs tours de vote n'ayant pas permis de dégager une majorité.

Selon les mêmes sources, une partie importante de la direction du Hamas se trouve actuellement

en Turquie, où se déroulera une partie des opérations électorales. Le vote sera organisé selon les procédures internes du mouvement afin de garantir la participation de l'ensemble des membres du Conseil consultatif.

Les équilibres internes demeurent serrés. Alors que la direction de Ghaza, y compris plusieurs responsables de la branche armée, soutient la candidature de Khalil al-Hayya, d'autres dirigeants influents installés à l'étranger privilégient Khaled Mechaal, mettant en avant son expérience politique et ses relations avec plusieurs capitales de la région.

L'élection du futur président revêt une importance particulière dans un contexte marqué par la guerre à Ghaza et les profondes restructurations que connaît le mouvement. Le nouveau dirigeant succédera au conseil de direction collégial mis en place après la mort de Yahya Sinouar et prendra immédiatement la tête du Bureau politique général, composé de dix-

huit membres représentant à parts égales Ghaza, la Cisjordanie et l'étranger.

Le prochain chef du Hamas devra gérer plusieurs dossiers stratégiques. La poursuite des négociations sur un cessez-le-feu à Ghaza figure parmi les priorités, tout comme la réorganisation des structures du mouvement dans l'enclave après les pertes subies au cours du conflit.

Le futur dirigeant devra également préparer la participation du Hamas aux prochaines échéances politiques palestiniennes, renforcer les relations avec les différentes factions nationales et préserver les liens du mouvement avec ses principaux partenaires régionaux. Une fois élu, il sera chargé de former la nouvelle équipe dirigeante, de désigner son adjoint ainsi que les responsables des principales commissions politiques, diplomatiques et médiatiques, ouvrant ainsi une nouvelle étape dans l'organisation du mouvement.

APRÈS SON SUCCÈS 6-4 CONTRE LA FRANCE L'Angleterre en Bronze

L'Angleterre a signé un succès historique face à la France dans une petite finale de Coupe du monde complètement folle. Portés par un Bukayo Saka exceptionnel, auteur d'un triplé, les Three Lions décrochent leur meilleur résultat dans la compétition depuis leur sacre mondial de 1966.

Dans une rencontre débridée et riche en rebondissements, Bukayo Saka a été le grand artisan de la victoire anglaise. L'attaquant a ouvert le score à la 37e minute avant de doubler la mise dans le temps additionnel de la première période. Il a ensuite complété son triplé à la 87e minute sur penalty, devenant l'un des grands protagonistes de cette édition.

Declan Rice et Ezri Konsa ont également participé à la fête, permettant à l'Angleterre de regagner les vestiaires avec une avance impressionnante de 4-0. Mais la France, fidèle à son caractère, a refusé d'abdiquer et a livré une seconde période spectaculaire pour tenter de renverser la situation.

UNE PETITE FINALE ENTRÉE DANS L'HISTOIRE

Si les deux équipes auraient évidemment préféré disputer la finale, cette rencontre pour la troisième place restera comme l'une des plus marquantes de l'histoire de la Coupe du monde.

Avec dix buts inscrits, ce match devient la petite finale la plus prolifique de l'histoire du tournoi. Il faut remonter à la victoire de la Hongrie face au Salvador (10-1) en 1982 pour retrouver une rencontre de Coupe du monde aussi riche en buts.

Jude Bellingham a définitivement scellé le succès anglais dans les dernières



secondes du temps additionnel. Le milieu de terrain a inscrit son septième but de la compétition, un record pour un joueur anglais sur une seule Coupe du monde.

Côté français, Kylian Mbappé a sauvé l'honneur avec un doublé en seconde période. À 27 ans, le capitaine des Bleus porte désormais son total à 22 buts en Coupe du monde. Avec dix réalisations dans le tournoi, il prend également la tête du classement des buteurs et devance, temporairement, l'Argentin Lionel Messi, de deux unités.

« UN ENVIRONNEMENT DEVENU IRRESPIRABLE »

Après 14 années à la tête de la sélection française, Didier Deschamps a livré ses derniers mots en tant que sélectionneur des Bleus. Très ému au micro de M6, il a confirmé son départ et expliqué les raisons qui l'ont conduit à prendre cette décision.

L'ancien capitaine des Bleus a tenu à rappeler son attachement profond à la

sélection : « L'équipe de France est au-dessus de tout et elle ne m'appartient pas. J'étais à son service, en mission, pendant 14 ans. » Désormais, il se décrit comme « un supporter silencieux ».

Deschamps a également évoqué un contexte devenu difficile à supporter : « Si j'ai décidé d'arrêter, ce n'est pas pour moi, c'est pour le bien de l'équipe de France. Il y avait un environnement tellement irrespirable autour de moi, et l'équipe de France ne mérite pas ça. »

Concernant son avenir, le technicien français n'a fermé aucune porte, tout en confirmant qu'il restera dans le monde du football : « Je ne vais pas m'inventer pâtisier ou homme politique. »

ZINÉDINE ZIDANE ATTENDU SUR LE BANC DES BLEUS

La succession semble déjà programmée. Zinédine Zidane devrait prendre officiellement les commandes de l'équipe de France à partir du 1er septembre prochain.

REAL MADRID

Les six intouchables de Mourinho

José Mourinho aurait déjà une idée bien précise de la colonne vertébrale de son Real Madrid. De retour aux commandes de la Maison Blanche dans ce scénario, le technicien portugais souhaiterait instaurer une nouvelle dynamique basée sur la concurrence, l'exigence et une hiérarchie clairement définie.

Alors que le club madrilène prépare une saison placée sous le signe de la reconquête, le « Special One » entendrait rapidement imposer sa méthode. Pas de statut garanti, mais une règle simple : les meilleurs joueront. Avec le retour progressif des internationaux et une pré-saison qui s'annonce particulièrement disputée, chaque joueur devra convaincre le staff technique.

Le mercato a profondément remodelé l'effectif merengue et plusieurs postes restent encore en suspens. En défense centrale, la bataille promet d'être féroce entre Ibrahima Konaté, Antonio Rüdiger, Éder Militão et Dean Huijsen. Sur le côté droit, le duel pourrait opposer le puissant Denzel Dumfries au très offensif Trent Alexander-Arnold.

MBAPPÉ, VINÍCIUS ET BELLINGHAM, LES TROIS VISAGES DU PROJET

C'est surtout au milieu de terrain que la concurrence s'annonce intense. L'arrivée de Bernardo Silva apporterait une nouvelle dimension créative au jeu madrilène, mais



le Portugais devrait composer avec Aurélien Tchouaméni et Eduardo Camavinga, deux profils déjà installés dans l'effectif. Une situation qui pourrait pousser le jeune Thiago Pitarch à chercher du temps de jeu ailleurs.

Sur le flanc droit de l'attaque, l'incertitude demeure. Avec l'absence prolongée de Rodrygo, plusieurs prétendants pourraient tenter de s'imposer : Michael Olise, Arda Güler ou encore Brahim Díaz. La décision finale appartiendra à Mourinho, qui privilégiera avant tout l'équilibre collectif.

Mais certains joueurs semblent déjà disposer d'un statut particulier. Dans les buts, Thibaut Courtois resterait le dernier rempart incontournable. En défense, Marc Cucurella pourrait devenir une pièce importante sur le côté gauche. Au milieu,

Fede Valverde et Jude Bellingham représenteraient les moteurs du système madrilène.

Devant, le duo formé par Kylian Mbappé et Vinícius Jr incarnerait le visage offensif de cette nouvelle équipe. Deux stars autour desquelles Mourinho souhaiterait construire son animation offensive.

La ligne directrice serait donc claire : un noyau dur de cadres, entouré d'une concurrence permanente pour chaque poste. Une méthode fidèle à l'identité de José Mourinho, qui entendrait remettre l'exigence au centre du projet madrilène.

Les six hommes considérés comme les piliers de cette nouvelle ère seraient ainsi : Thibaut Courtois, Marc Cucurella, Fede Valverde, Jude Bellingham, Vinícius Jr et Kylian Mbappé.

Même si la Fédération française de football n'a pas encore officialisé sa nomination, l'ancien entraîneur du Real Madrid devrait arriver avec son propre staff technique. Selon les informations de L'Équipe, les contrats de Zidane et de ses collaborateurs débuteraient à cette date.

Une nouvelle ère s'apprête donc à débiter chez les Bleus, après le long règne de Didier Deschamps, marqué notamment par un titre de champion du monde en 2018 et une finale mondiale en 2022.

●PREMIER LEAGUE RODGERS S'ENGAGE AVEC CHELSEA



Le Chelsea FC a établi un nouveau record de transfert en acceptant de recruter la jeune star anglaise Morgan Rogers, en provenance d'Aston Villa, pour 117 millions de livres sterling, soit la transaction la plus onéreuse de l'histoire du club londonien. Le joueur de 23 ans doit passer sa visite médicale lundi. D'après The Athletic, l'attaquant anglais de 23 ans aurait déjà trouvé un accord pour un contrat de six ans et doit passer sa visite médicale avant la finalisation de l'opération. Courtisé également par Arsenal, Rogers aurait été convaincu par le projet de Chelsea et la vision de Xabi Alonso, récemment nommé entraîneur des Blues. Ce transfert dépasserait le précédent record du club, établi avec Enzo Fernández, et confirme l'ambition de Chelsea de retrouver les sommets du football anglais. Aston Villa, de son côté, récupère une somme importante pour renforcer son effectif durant le mercato.

●ATHLÉTISME JOSH KERR EFFACE HICHAM EL GUERROUJ



Le Britannique Josh Kerr a battu, avant-hier à Londres, le record du monde du mile (environ 1 609 mètres) en 3 minutes 42 secondes 66 centièmes, effaçant ainsi des tablettes la marque de la légende marocaine du demi-fond Hicham El Guerrouj (3'43"13 en 1999). L'Écossais de 28 ans, champion du monde du 1 500m en 2023 et médaillé d'argent aux JO 2024, avait annoncé depuis des mois qu'il visait à Londres le record du monde de cette discipline non olympique mais néanmoins mythique du demi-fond, avec l'ambition de la faire entrer « dans l'ère moderne ».

SAMIR CHERGUI DANS LE VISEUR DE PLUSIEURS CLUBS

Le Paris FC ouvre la porte à un transfert

Longtemps considéré comme un élément incontournable de la défense parisienne, l'international algérien pourrait finalement changer d'air.

Alors que l'avenir d'Ilan Kebbal continue d'alimenter les spéculations, un autre international algérien du Paris FC attire les convoitises durant ce mercato estival : Samir Chergui. Toutefois, contrairement à son compatriote offensif, le défenseur central ne semble pas être considéré comme un élément intransférable par les dirigeants parisiens.

Selon les informations de L'Équipe, le Paris FC et son nouvel entraîneur Liam Rosenior souhaitent avant tout conserver Ilan Kebbal, tandis qu'ils se montrent davantage disposés à étudier d'éventuelles offres concernant Samir Chergui.

Pourtant, il y a encore quelques mois, le défenseur de 27 ans semblait intouchable. Auteur d'un excellent début de saison 2025-2026 sous les ordres de Stéphane Gilli, Chergui s'était imposé comme le patron de la défense parisienne. Ses performances lui avaient



même permis d'intégrer la sélection algérienne, où il avait rapidement gagné la confiance de Vladimir Petkovic.

La suite a toutefois été plus compliquée. Victime d'une blessure à la cuisse en novembre, le défenseur a précipité son retour afin de participer à la CAN 2025, ce qui a aggravé sa situation physique. Son indisponibilité s'est finalement prolongée jusqu'au mois de mars,

compromettant sérieusement la suite de sa saison.

À son retour, le changement d'entraîneur avec l'arrivée d'Antoine Kombouaré a rebattu les cartes. Chergui a alors eu du mal à retrouver une place de titulaire, se contentant de quelques apparitions lors de la deuxième partie de l'exercice.

Malgré ses difficultés en club, l'ancien joueur formé à l'AJ Auxerre a conservé la

confiance du staff des Verts. Il a notamment intégré le groupe algérien pour la Coupe du monde 2026 et a disputé quelques minutes lors de la phase de groupes face à l'Australie.

À 27 ans, Samir Chergui aborde donc un tournant important dans sa carrière. Toujours en vacances après son parcours au Mondial, il n'a pas encore repris l'entraînement avec le Paris FC.

S'il reste dans la capitale afin de tenter de reconquérir sa place sous les ordres de Liam Rosenior, cette option demeure possible. Toutefois, un départ avant la clôture du mercato estival n'est pas à exclure.

Quelle que soit sa décision, la priorité du défenseur algérien sera de retrouver pleinement ses capacités physiques et de tourner définitivement la page de ses problèmes musculaires afin de relancer une trajectoire qui s'annonçait très prometteuse il y a encore quelques mois.

BULGARIE

Akram Bouras débute la saison en trombe

Le milieu de terrain algérien Akram Bouras a parfaitement lancé son exercice 2026-2027 avec le Levski Sofia. Après une préparation estivale convaincante, l'ancien joueur du CR Belouizdad et du MC Alger s'est déjà illustré en championnat en trouvant le chemin des filets dès la première journée.

Champion de Bulgarie en titre, le Levski Sofia avait entamé sa saison dès le mois de juin avec les tours préliminaires de la Ligue des champions. Déjà buteur lors d'un match amical de préparation, Bouras a confirmé sa bonne forme en participant activement au parcours européen de son équipe.

Titulaire lors de la double confrontation face aux Bosniaques du Borac Banja Luka, l'international algérien a contribué à la qualification des siens après un match nul à l'aller (1-1) et une large victoire au retour (4-0). Le champion de Bulgarie se prépare désormais à un nouveau défi continental avec une confrontation face aux Roumains de l'Universitatea Craiova, prévue mercredi prochain.

En attendant ce rendez-vous européen, le Levski Sofia a réussi son entrée en championnat en s'imposant à domicile face au FK Dunav Ruse (2-1). Une rencontre marquée par la belle prestation d'Akram Bouras, auteur du deuxième but de son équipe à la 70e minute. Bien lancé vers la surface adverse, le milieu algérien a repris le ballon de la tête pour inscrire un but plein d'opportunisme.

De bon augure pour l'ancien pensionnaire de la Ligue 1 algérienne, qui semble avoir franchi un nouveau palier en Bulgarie et qui ambitionne désormais de s'imposer également sur la scène européenne.

MC ALGER

Al-Ittihad Tripoli veut s'offrir Reda Helaïmia

Auteur d'une belle saison avec le MC Alger, Reda Helaïmia attire les convoitises. Le latéral droit international algérien aurait reçu une offre d'Al-Ittihad Tripoli, qui proposerait 1,5 million de dollars pour convaincre le MCA de le libérer.

Le club libyen, désireux de renforcer son effectif pour jouer les premiers rôles, voit en l'ancien joueur du Beerschot un renfort de taille. La direction mouloudéenne devra désormais choisir entre conserver l'un de ses cadres ou profiter d'une importante rentrée financière.

US M EL-HARRACH

Trois nouvelles recrues

L'USM El Harrach, qui évolue en Ligue 2 amateur (Groupe Centre-Ouest), a annoncé le recrutement de trois joueurs : le jeune meneur de jeu Ishak Hamlaoui (21 ans), arrivé du Raed Aïn Defla, ainsi que Chems-Eddine Madouri (28 ans), latéral gauche en provenance de l'AS Khroub, et Nidhal Boumezian (29 ans), défenseur central venant du MO Constantine.

Le club a également promu deux jeunes joueurs issus de sa formation, Abdelaziz Bouderradji et Mohamed Noui, en équipe senior, tandis que l'attaquant Abdelhadi Rehal a été invité à prolonger son aventure avec l'équipe.

Ces mouvements s'inscrivent dans une stratégie de reconstruction de l'effectif afin de former une équipe compétitive capable de jouer les premiers rôles et de viser la montée en Ligue 1 Mobilis.

NORVÈGE

Chiakha signe un doublé avec Rosenborg

Amin Chiakha confirme son retour en forme. Déjà buteur face à Kristiansund, l'attaquant algérien a récidivé contre Start avec un doublé, inscrivant trois buts lors de ses deux dernières rencontres. À 20 ans, le joueur prêté par le FC Copenhague totalise désormais quatre réalisations en treize matchs d'Eliteserien. Plus

présent dans la surface et plus efficace dans ses déplacements, il semble avoir trouvé davantage de régularité.

Cette progression pourrait relancer ses chances avec les Verts, où son profil de pivot et de finisseur reste recherché. Rosenborg pointe actuellement à la 11e place du championnat.



TENNIS DE TABLE

L'Algérie avec 13 pongistes à Accra

La Fédération algérienne de tennis de table (FATT) a dévoilé la liste des 13 pongistes qui représenteront l'Algérie aux Championnats d'Afrique des jeunes, prévus du 20 au 27 juillet à Accra, au Ghana.

Engagée en U15 et U19, filles et garçons, la sélection nationale ambitionne de décrocher de bons résultats face aux meilleurs jeunes talents africains.

Chez les filles, la catégorie U19 sera représentée par Tania Morice, Jade Morice et Hana Sadi, tandis que l'U15 regroupera Amani Tazerouti, Lilia Beddou, Ritedj Brahim et Assil Sarri. Chez les garçons, Merouane Abdelhine, Bilel Zouitene et Aylan Goudjil défendront les couleurs nationales en U19, alors que Yaakoub Gouasmi, Khaled Touaibia et Abdelghafour Tazerouti seront alignés en U15.



Organisée sous l'égide de l'ITTF Africa, cette compétition réunira l'élite continentale des jeunes pongistes dans les épreuves individuelles, doubles et par équipes.

tion réunira l'élite continentale des jeunes pongistes dans les épreuves individuelles, doubles et par équipes.

AQUATHLON

Le championnat national aux Sablettes

Le Championnat d'Algérie d'aquathlon 2026 se tiendra vendredi 24 juillet à la Promenade des Sablettes (Alger), avec la participation de près de 250 athlètes, hommes et femmes, issus des différentes catégories d'âge, a indiqué la Fédération algérienne de triathlon (FATRI).

Organisée en coordination avec la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs (DJSL) d'Alger et la Ligue algéroise de triathlon, cette compétition réunira les catégories U11, U13, U15, U17, juniors, élites ainsi que les Masters 1 et Masters 2. L'épreuve, qui associe natation et course à pied, débutera à 08h00 après l'ouverture de la zone de transition prévue à 07h00. La remise des médailles aura lieu à 12h00. À travers ce rendez-vous national, la FATRI poursuit ses efforts pour promouvoir et développer l'aquathlon auprès des jeunes et des différentes catégories d'athlètes.

Mots Croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									

HORizontalement

1- Capitale - Touchée.
2- Animal pourvue de longues oreilles - Bouts de seins.
3- Sont ainsi pour celui qui leur est l'oncle - Propre.
4- Traque officielle - Mot latin signifiant au-delà.
5- Asphyxie par immersion - Mesure agraire.
6- Test (mélangé) - Trouble.
7- Travail - Symbole chimique du sodium.
8- Boisson alcoolisée (inversé) - Horrible à supporter.
9- Tourner violemment - Couleur anglaise.
10- Prince troyen - Rideau.

VERTICALEMENT

1- En si grand nombre - Sonne.
2- Associations - Atome portant une charge électrique.
3- Issue - Produit artistique.
4- Préparés par le feu - Préposition.
5- Mémorial - Rayon (inversé).
6- Point cardinal - Greffes.
7- Conjonction - Avancer par voie maritimes.
8- Principauté - Métal précieux en langue espagnole.
9- Article - Passer le linge à l'eau.
10- Poursuivie en justice - Greffes.

4x4

Parmi ces quatre séries de quatre mots, un seul est juste, à vous de le découvrir

Vacillement Vascillement Vassillement Vacsillement	Ranfleur Ronfleur Ronffleur Ronfleur
Moquete Moquette Mauquette Mokette	Gosier Gausier Gozier Gauzier

Les mots fléchés

FORFUITE-MENT ÉCRASÉES	PRIX À PAYER DIEU DES PHARAONS	PATRON OINTS	PRÉTENTIEUX S'APPROPRIER INDUMENT	DEVANT CAPONE HÉRITAGE	PRÉFIXE DE NOUVEAUTÉ ABANDONNÉE	TELE UNE HABITANTE DE GENÈVE
CÂLINÉE 3,14					MENUE MONNAIE LE SOLEIL S'Y LÈVE	
	RÉVOLTÉS AGITATRICE					ALCOOL FORT
BRAVADE CRÊPE DE RIZ			BATTUES VIOLEMMENT BOULVERSÉE			
		NOMBRE IMPAIR GUETTÉ			ASSASSINAS DISCOURS	
ÉCLOSE ÉTONNEMENT			CANTINE MILITAIRE VA SANS BUT			BOUQUINÉE APRÈS VOUS
					AU BOUT DES JAMBES ATHÉNIENS	
ALLONGE COURBER				DURCIS PAR LE FROID FILM À SUSPENSE		
			EXTRÊME- MENT SYMBÔLE DU CALCIUM			CALE ÉCHAN- TILLON
ARTICLE MASCULAIN PERSONNE NULLE		INSUCCÈS FIERTÉ			TERME DE CONDITION TÉHÉRAN	PLANTES GRIMPANTES
			GRUPE D'ÎLES APRÈS TOI			
ÉENDUES D'EAU SALÉE PREMIÈRE PERSONNE			RIVIÈRE À GRENOBLE SE RENDRE			RASSEMBLÉ
	GARDIEN DE BUT LISIÈRE DE BOIS			COURON- NEMENT EXISTES		
PÂTE ALIMENTAIRE CRÉATURE					NE PAS ADMETTRE APRÈS BIS	
		ON LE JETTE EN BALCON PARTICULE NOBILIAIRE			PAROI SIROTÉ	
DÉCOMPO- SER UN MOT	CANARD SAUVAGE			BOIS NOIR		
				HÂLÉS		

BIFFE-TOUT

EN 10 LETTRES :
Instrument de mesure

ACTIVITÉ ACTRICE ADHÉSIF AGRUMES ALIMENTS AMERTUME BÉJAÏA BREF CARNET CENDRIER CERNES CEUX CIGARES COUDE DÉÇU DÉFENDRE DYNASTIE ECRIT ESTIME ETRENNE EVITER EXCUSE FLEURS GÉNÉRAL GIVRÉE GOMME	HABITATION INTERNE IVRESSE MAJESTUEUX MASQUE MÉCANISME MENTALE MÉTHODE MIGRAINE MONTAGE MOQUETTE MOULARDE NATAL NETTOYAGES NOEUD NUTRITION OREILLE ORGANISATION OUVRIER PÉNAL PRIÈRE QUALITÉ RÊVE REVOLVERS ROI	SALIN SARDINE SAUVAGE SECTION SEIZE SNOB SORTILÈGE SOURDINE STAR STÈRE SUPPORTER TAILLEUR TAROT TARTINE TERRE TIGRESSE TOUR TOURTE TRAVESTI URÉE VIEUX VIS XÉNON
---	---	--

M	A	S	Q	U	E	N	O	N	E	X	U	E	U	T	S	E	J	A	M
E	C	O	U	D	E	P	R	O	E	H	X	L	R	O	O	T	M	C	O
T	T	R	A	E	N	S	E	I	R	U	E	A	E	U	U	E	A	T	U
H	I	T	L	G	I	E	T	T	E	A	V	T	E	R	R	O	A	R	T
O	V	I	I	A	D	N	I	I	T	E	M	N	R	T	D	R	T	I	A
D	I	L	T	V	R	R	V	R	S	E	R	E	U	E	I	E	G	C	R
E	T	E	E	U	A	E	E	T	C	E	N	M	D	E	N	R	C	E	D
S	E	G	O	A	S	C	I	U	T	I	E	I	M	U	E	N	V	U	E
T	E	E	M	S	D	S	A	N	E	C	G	N	L	S	E	O	E	X	S
N	E	I	E	O	E	H	I	R	A	R	O	A	S	U	L	O	C	N	T
E	R	R	Z	M	Q	E	E	N	N	I	E	E	R	V	O	U	N	O	I
M	V	T	U	E	M	U	I	S	T	E	C	I	E	E	S	M	U	I	M
I	I	R	O	M	E	S	E	A	I	T	T	R	R	E	V	R	T	T	E
L	G	G	O	R	M	I	S	T	I	F	S	T	E	D	U	E	A	A	L
A	R	G	R	E	A	I	T	O	T	E	L	L	O	E	N	R	R	T	A
I	I	L	S	A	N	T	N	S	R	E	L	E	L	Y	T	E	L	I	R
A	R	I	A	A	I	I	I	E	A	I	R	L	U	I	A	A	C	B	E
J	V	O	G	N	L	N	I	R	E	N	I	R	N	R	T	G	R	A	N
E	U	R	I	A	E	R	E	R	C	A	Y	E	E	A	S	E	E	H	E
B	O	N	S	U	P	P	O	R	T	E	R	D	N	E	F	E	D	S	G

SOLUTIONS
DES JEUX PRECEDENTS

MOTS FLECHES

HORizontalement
CERTAINE - OSLO - QUESTIONNE - N - OUI - SIGNIFIE - INCISE - AINSI - USEES - RAIE - CD - IS - TEINT - MAI - ET - PAPAS - HALO - ICONE - EMIRAT - COR - CEP - ELIDE - NOCE - ROTA - ES - UNIE - MONTRER - ESSAI - TRACAS - CRIARDE - ENA - E - ERMITE - TRAM - FER - E - ARRETEE - MENSONGE - ERE - RUSE - UT - RASAS.

VERTICALEMENT
REQUISITIONNER - EMU - RUINES - CROISIE- RES - OTE - CE - PO - CESAR - NE - ASSISTAN- CE - ARMES - TITIS - EPEE - MIDI - OU - NIGE- RIA - PRO - ETANT - NEON - ANSE - ONT - ERG - NIAIT - METRE - RER - CONFIE - HILARANTE - A - SEIN - MARI - ECARTES - IL - ESCALADERA - AERA - ON - IDIOTES - SEMEES.

MOTS CROISES

HORizontalement
1- AGOUT - CUBA. 2- GLU - OPERER. 3- DOR- MIR - BLE. 4- ET - ELEVA - N. 5- TATE - AIDE. 6- LEUR - UREN. 7- I - REUNI - MA. 8- ORO - NIE- CES. 9- NAREE - ONT. 10- SIEN - SORTI.

VERTICALEMENT
1- AGDE - LIONS. 2- GLOTTE - RAI. 3- OUR - AURORE. 4- U - METRE - RN. 5- TOILE - UNE. 6- PRE - UNIES. 7- CE - VARIE - O. 8- URBAIN - COR. 9- BLE - DEMENT. 10- ARENE - ASTI.

4x4

Excellent - Pythagorisme
Mytiliculture - Sémaphore

BIFFE-TOUT : LOOKING



Page réalisée
par Souiki Sidali



10/10

HERCULE
ET LA FONDATION
MYTHIQUE D'ICOSIUM



Selon certaines traditions antiques, Hercule aurait fondé Icosium, l'ancêtre légendaire de la Casbah d'Alger, lors de son périple vers le mont Atlas et les colonnes d'Hercule (Gibraltar). Ce récit s'inscrit dans la mythologie gréco-romaine, où Hercule traverse l'Afrique du Nord après ses

Douze Travaux. Bien qu'aucune preuve historique ne confirme cette fondation, cette légende reflète l'importance stratégique et symbolique de la région dès l'Antiquité, longtemps avant qu'Alger ne devienne une grande cité méditerranéenne. Une publication sur le sujet a accumulé près de 2 millions de vues.

9/10

LES FEMMES SONT LES
REINES DU DÉSERT



En visite au Sahara algérien, une touriste demande à un guide touareg s'il est vrai que chez eux, les femmes ne cuisinent pas et ne font pas le ménage. Le guide confirme, expliquant que ces tâches sont traditionnellement réservées aux hommes. Amusée, la femme ironise : « J'aurais dû me marier ici ! » Sur les réseaux, les réactions fusent : beaucoup saluent le respect accordé aux femmes touaregs, certaines plaisantent en disant vouloir épouser un Touareg pour vivre comme une reine. La vidéo a accumulé plus de 292k vues.

8/10

LE PUIT ROSE
DE TAMANRASSET

Au cœur du Sahara algérien, niché dans la région d'Ahigha à 80 km de Tamanrasset, se dévoile un joyau naturel d'une beauté saisissante : le puits rose. Sa composition unique en soufre est reconnue pour ses vertus thérapeutiques, notamment pour soulager les affections cutanées et les brûlures. De nombreux visiteurs viennent chaque année se ressourcer dans ce lieu paisible et profiter des propriétés curatives de ses eaux. Les images ont accumulé plus de 67k vues.



7/10

IL N Y A PAS DE
NORMES CULTURELLES
UNIVERSELLES

De nombreux internautes ont remarqué, en observant les réactions de certains influenceurs occidentaux face à des contenus liés à l'art, aux comportements, aux habitudes, aux cultures ou aux traditions d'autres peuples, une tendance récurrente : considérer leurs propres références comme la norme universelle. Tout ce qui s'en écarte est alors perçu comme étrange, incohérent ou « anormal ». Cette lecture biaisée conduit parfois à des critiques hâtives, voire à la diabolisation ou à la criminalisation de pratiques pourtant légitimes dans leur contexte d'origine. Or, les mentalités, les valeurs et les manières de voir le monde varient profondément d'une région à une autre, d'un peuple à un autre. Ce qui choque ici peut être banal ailleurs, et ce qui semble naturel pour certains peut paraître incompréhensible pour d'autres. Reconnaître cette diversité culturelle est essentiel pour éviter les jugements simplistes et favoriser une compréhension plus juste et respectueuse des sociétés humaines. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 49k vues.

6/10

LA FOI N'EST PAS
UN COMPROMIS

De nombreuses femmes occidentales choisissent de se convertir à l'islam après avoir épousé un mari musulman. Si certaines le font par conviction spirituelle, d'autres le font principalement pour plaire à leur conjoint ou pour s'intégrer à sa culture. Cependant, après un divorce, certaines d'entre elles retournent à leur ancienne religion, révélant que leur conversion n'était pas toujours fondée sur une foi personnelle. Cela rappelle que la foi est un engagement profond entre l'individu et Dieu, et non un simple geste d'amour ou de compromis conjugal. Les internautes expliquent que se convertir à une religion doit être une décision réfléchie et sincère et non dictée par des circonstances affectives. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 15k vues.

5/10

HYGIÈNE DENTAIRE :
DES ENFANTS
NÉGLIGÉS...

De nombreux internautes algériens dénoncent le manque d'éducation à l'hygiène dentaire chez certains enfants. En cause : des parents qui négligent l'importance du brossage quotidien, laissant leurs enfants développer des caries sévères et une dentition abîmée dès le plus jeune âge. Des images montrant des cas extrêmes ont choqué les réseaux. Des appels à sensibiliser davantage les familles se multiplient. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 1 300 réactions.



3/10

QUAND LA COMPASSION
OUBLIE LA JUSTICE

Un phénomène inquiétant prend de l'ampleur sur la Toile: certains internautes expriment leur soutien à des criminels après leur arrestation, allant jusqu'à les défendre publiquement malgré la gravité des faits. Ils minimisent parfois leurs actes et les font passer pour des victimes d'un système social. De nombreux internautes dénoncent cette dérive, soulignant une perte inquiétante du sens moral et du respect des vraies victimes. La solidarité ne doit jamais devenir une glorification du délit, au risque de brouiller les repères entre bien et mal. Une publication sur le sujet a accumulé plus de 400 réactions.



2/10

LAXISME ET PEUR DANS
LES QUARTIERS

Une publication indiquant que « la montée de la criminalité dans certains quartiers algériens s'explique par le silence et la complaisance des habitants face aux actes destructeurs et délinquants », a accumulé plus de 750 émojis. « Certains glorifient même ces voyous avec des appellations comme 'Zenda' ou 'Zaim', par peur, ce qui les encourage à aggraver leur comportement. Briser la peur et signaler les délits aux autorités reste crucial pour protéger la société et restaurer l'ordre. » De nombreux internautes appellent à la vigilance citoyenne pour stopper l'impunité et sécuriser les quartiers.

1/10

LES RAPPEURS QUI
S'INVENTENT DES VIES

De plus en plus de jeunes algériens rêvant d'une carrière dans le rap s'inventent un passé criminel pour gagner en crédibilité et attirer l'attention sur la Toile. Ce phénomène, alimenté par la glorification de la violence dans certains morceaux, pousse à la mise en scène d'un vécu fictif : trafics, bagarres, incarcérations... Pourtant, se faire passer pour un criminel comporte des risques. En plus de propager de faux modèles, ces jeunes peuvent être pris pour cibles par de vrais délinquants ou finir par basculer dans une spirale qu'ils ne contrôlent plus. La réalité rattrape toujours la fiction. Les publications sur le sujet ont accumulé plus de 400 réactions.



4/10

L'ARRÊT MALADIE FICTIF : UN TRIPLE PÉCHÉ

De nombreux internautes pensent que prendre un arrêt maladie sans être réellement malade n'est pas un acte anodin. Selon les principes éthiques et religieux, ce comportement existant dans la société algérienne revient à commettre trois péchés graves : mentir, percevoir de l'argent de manière illicite et fournir un faux témoignage. Ce comportement nuit non seulement à l'intégrité personnelle, mais aussi à la confiance dans le système de santé et de travail. Il est essentiel de faire preuve d'honnêteté et de responsabilité, car abuser d'un droit peut avoir des conséquences morales, sociales et même juridiques. Une publication sur le sujet a accumulé près de 1k réactions.



MOYEN-ORIENT

Sofiane Djilali voit les prémices d'un conflit prolongé

Au-delà des affrontements militaires, la crise dans le Golfe révèle une transformation profonde des rapports de force internationaux et remet en question les fondements de l'ordre régional.

L'ex-président de Jil Jadid, Sofiane Djilali, estime que l'affrontement entre les États-Unis et l'Iran connaît une évolution majeure. Dans une analyse publiée sur sa page facebook, il considère que le conflit est passé d'une phase de tensions maîtrisées à une véritable guerre d'usure, où aucun des deux camps ne semble en mesure d'imposer une victoire décisive.

Selon lui, durant plusieurs semaines, les échanges de frappes limitées, les ripostes mesurées et les tentatives diplomatiques ont entretenu une situation intermédiaire, «ni guerre totale ni paix assumée». Les développements récents, marqués par une intensification des bombardements américains, l'élargissement des représailles iraniennes et l'extension progressive des cibles militaires, témoignent, toutefois, d'un changement de dynamique.

LE DÉTROIT D'HORMUZ AU CŒUR DES ENJEUX

Pour Sofiane Djilali, le centre de gravité du conflit ne réside plus uniquement dans le dossier

du nucléaire iranien. Il considère que l'enjeu stratégique s'est déplacé vers le contrôle de l'environnement du détroit d'Hormuz, passage incontournable du commerce mondial des hydrocarbures.

Il rappelle que cette voie maritime constitue un axe essentiel pour l'approvisionnement énergétique mondial et que sa sécurisation représente un intérêt stratégique majeur pour Washington. Les États-Unis cherchent, selon lui, à préserver leur crédibilité militaire et leur capacité à garantir la liberté de navigation dans cette zone sensible.

À l'inverse, l'Iran considère le détroit comme un levier de dissuasion face à la supériorité militaire américaine. Sa capacité à perturber les flux énergétiques internationaux demeure, selon l'auteur de l'analyse, l'un de ses principaux atouts stratégiques.

UNE CONFRONTATION DE LONGUE DURÉE

Sofiane Djilali estime que les deux protagonistes sont désormais confrontés aux limites de leur propre puissance. Les États-



Unis disposent d'une supériorité militaire leur permettant de frapper les infrastructures iraniennes, de maintenir une forte pression économique et de renforcer l'isolement de Téhéran.

L'Iran, en revanche, ne peut espérer l'emporter sur le plan militaire conventionnel, mais conserve une importante capacité de nuisance susceptible d'affecter durablement les marchés de l'énergie et l'économie mondiale.

Dans cette configuration, le conflit évolue vers une compétition d'endurance où chaque camp cherche moins à vaincre son adversaire qu'à accroître progressivement le coût politique, économique et militaire de la confrontation.

DES RÉPERCUSSIONS MONDIALES

L'analyse souligne que cette guerre dépasse, désormais, le

cadre d'un affrontement bilatéral. Chaque nouvelle escalade affecte les marchés énergétiques, les chaînes logistiques, les équilibres financiers et les perspectives de croissance de nombreuses économies. Les monarchies du Golfe apparaissent comme les premières victimes régionales de cette instabilité, tandis que les grandes puissances économiques, notamment la Chine, l'Inde et les pays européens, suivent avec attention une crise qui touche directement leurs intérêts énergétiques et commerciaux.

Pour Sofiane Djilali, les événements en cours illustrent les limites de la puissance militaire dans un monde fortement interdépendant. Il estime que la véritable question n'est plus de savoir quel camp remportera la confrontation, mais jusqu'où une grande puissance peut encore imposer seule un ordre régional lorsque les conséquences d'un conflit deviennent mondiales. Cette évolution, conclut-il, préfigure les transformations de l'architecture géopolitique internationale au XXI^e siècle.

Assia M.

UNIVERSITÉ-INDUSTRIE

Saidal et l'USTHB scellent un partenariat

Le groupe pharmaceutique Saidal et l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediène (USTHB) ont signé, hier, à Alger, une convention de partenariat stratégique destinée à renforcer la coopération entre le monde universitaire et le secteur industriel. L'accord vise à promouvoir l'innovation scientifique, l'entrepreneuriat et le développement de projets à forte valeur ajoutée.

La signature de cette convention est intervenue en marge de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en partenariat avec le Conseil du renouveau économique algérien (CREA).

Le groupe Saidal était représenté lors de la cérémonie par son directeur général adjoint, Nadir Zouhir Doum, et le directeur des ressources humaines, Mohamed Saâda.

À travers cette initiative, les deux partenaires entendent rapprocher la recherche académique des besoins de l'industrie pharmaceutique et favoriser le transfert des connaissances vers le tissu économique national. Cette collaboration devrait également contribuer à valoriser les résultats de la recherche scientifique et à encourager l'émergence de solutions innovantes répondant aux défis du secteur de la santé. La convention prévoit la mise en place d'un cadre de coopération permettant aux étudiants, doctorants et chercheurs de l'USTHB de bénéficier d'opportunités concrètes pour développer et expérimenter leurs projets innovants. Les domaines concernés portent notamment sur les sciences de la santé, les biotechnologies et les technologies appliquées.

Cette collaboration vise également à favoriser l'accompagnement des porteurs de projets, à renforcer la culture entrepreneuriale au sein de l'université et à faciliter le passage des innovations du laboratoire vers leur valorisation industrielle.

Selon les promoteurs de cette initiative, Saidal a été retenu parmi plusieurs entreprises en raison de son engagement en faveur de l'innovation et du soutien à l'entrepreneuriat. Ce partenariat s'inscrit dans la stratégie du groupe visant à développer les synergies avec les établissements d'enseignement supérieur et à soutenir la recherche appliquée.

En rapprochant les compétences universitaires des besoins du secteur économique, cette convention ambitionne de contribuer au développement d'un écosystème national de l'innovation, fondé sur la coopération entre les universités, les entreprises et les acteurs de la recherche.

CLASSES ÉDUCATIVES AU PROFIT DES ENFANTS DE LA DIASPORA

Lancement officiel de la première édition

Le coup d'envoi officiel de la première édition des classes éducatives au profit des enfants de la communauté algérienne établie à l'étranger a été donné, hier, au Lycée des mathématiques Mohand-Mokhbi de Kouba (Alger), dans le cadre de la concrétisation de l'initiative éducative Summer Camp 2026. Cette initiative, organisée en partenariat entre les ministères des Affaires étrangères, de l'Éducation nationale, et de la Jeunesse, cible les enfants âgés de 8 à 16 ans, à travers 3 sessions éducatives réparties sur les wilayas de Chlef, Bejaïa, Biskra, Tlemcen, Tiaret, Alger, Jijel, Sétif, Skikda, Annaba, El Bayadh, El Oued, Khenchela et Aïn Témouchent. A cette occasion, le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, a précisé que cette initiative s'inscrit dans le prolongement d'une série de programmes dédiés à la communauté nationale à l'étranger, lancés en application des orientations des hautes autorités du pays, visant à renforcer l'attachement des enfants de la communauté à leur patrie et à ancrer leur identité nationale. Ce programme ambitionne de permettre aux enfants de la communauté d'apprendre les langues nationales et de s'imprégner de l'histoire de l'Algérie ainsi que de ses fondements civilisationnels et culturels. Il s'appuie sur des programmes éducatifs nationaux adop-



tant une approche pédagogique flexible qui tient compte des spécificités et des besoins de cette catégorie, a fait savoir Chaib, qui a mis en avant «l'engouement remarquable» pour cette initiative, dont les inscriptions demeurent ouvertes tout au long de la période du programme. De son côté, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Seghir Saâdaoui, a expliqué que son secteur est chargé d'élaborer le volet pédagogique de ce programme, qui vise à «créer un espace d'échange et de communication entre les enfants d'Algérie résidant dans le pays et les enfants de la diaspora durant la période estivale, afin de permettre à ces derniers de renforcer leur lien avec leur pays d'origine et de bénéficier d'un contenu éducatif et culturel pertinent», et ce, «selon une approche interactive destinée à rendre l'apprentissage plus attractif». Pour sa

part, le ministère de la Jeunesse prendra en charge le volet complémentaire accompagnant les activités pédagogiques, «garantissant ainsi un encadrement global des participants». Le programme national destiné aux enfants de la communauté nationale établie à l'étranger «s'inscrit dans les efforts de l'État visant à renforcer leur attachement au pays», a déclaré le ministre de la Jeunesse, Mustapha Hidaoui, précisant que ce programme vient compléter les initiatives dédiées à l'accueil des enfants de la diaspora dans les camps d'été. Le secteur de la jeunesse, en coordination avec les différentes parties concernées, a mis en place un programme récréatif et culturel couvrant 14 wilayas, combinant les activités pédagogiques et de loisirs, a ajouté Hidaoui, soulignant l'engagement de son secteur à contribuer au succès de cette initiative. **APS**